



Présidence

Le Président Tebboune préside une réunion avec les membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus

Lire page 16

Aïd El Fitr

La nuit du doute pour l'observation du croissant de Choual fixée au vendredi

La Commission nationale de l'observation du croissant lunaire informe l'ensemble des citoyens que la nuit du doute consacrée à l'observation du croissant lunaire du mois de Choual...

Lire page 16

Covid-19

La stratégie de lutte contre la pandémie renforcée

Le montant des affectations financières dédiées à la lutte et la prévention contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a atteint plus de 70 milliards de dinars, dont 20 milliards alloués aux catégories professionnelles ayant perdu leur source de revenus du fait de la pandémie.



Lire page 3

Réforme du secteur de la presse

Belhimer annonce la reprise des chantiers dès la levée du confinement

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a annoncé lundi la reprise des chantiers de réforme du secteur de la presse, dès la levée du confinement.

Lire page 4

Industrie du textile

«Tayal» obtient de nouveaux certificats de qualité pour accéder aux marchés internationaux

Lire page 7

21 Echos du jour

Région d'Oran

8 suspensions d'activité à l'encontre des commerçants contrevenants

Les opérations de contrôle des services du commerce de la région d'Oran ont donné lieu à 8 suspensions d'activité, au mois de Ramadhan durant la décennie allant du 4 au 13 mai, a-t-on appris hier du directeur régional du commerce d'Oran. Les suspensions d'activité concernent des fermetures de locaux commerciaux à Tlemcen (2) et à Sidi Bel-Abbes (6), décidées par les brigades de contrôle pour des infractions liées à la vente de produits alimentaires ne répondant pas aux exigences de la qualité après analyses microbiologiques et physicochimiques d'échantillons prélevés. Ces opérations de contrôle se sont soldées, selon ce responsable, par la saisie à Tlemcen de 200 quintaux de produits alimentaires d'une valeur de 45 270 DA et de 3,57 tonnes de denrées alimentaires d'une valeur de 200 892 DA à Sidi Bel Abbès. Le bilan des opérations de contrôle durant la même période ciblant également des produits fabriqués localement, ou d'importation, de gros et de détails, fait état de 1605 interventions au niveau de la région d'Oran qui regroupe les wilayas



d'Oran, Mostaganem, Tlemcen, Sidi Bel Abbès et Aïn Témouchent, ainsi que l'établissement de 84 procès-verbaux à l'encontre de commerçants contrevenants. Le plus gros nombre d'infractions relevées, durant cette décennie du mois de Ramadhan, a été enregistré à Mostaganem (33), suivi de Tlemcen (31) lors de différentes sorties des brigades de contrôle de commerce. Neuf procès-verbaux ont

été dressés à l'encontre de contrevenants à Aïn Témouchent, 7 à Sidi Bel Abbès et 4 à Oran, a ajouté le même responsable, qui explique que l'objectif de ces contrôles vise notamment la protection du consommateur. Au total, plus de 4,4 tonnes de marchandises d'une valeur de 478 972 DA ont été saisies durant la même période, dans la région d'Oran, à la faveur de ces opérations de contrôle.

Sidi Bel Abbès

Saisie de plus de 73 000 paires de gants médicaux destinés à la spéculation

Les services de la sûreté de wilaya de Sidi Bel Abbès ont saisi récemment plus de 73 000 paires de gants médicaux destinés à la spéculation. L'opération de saisie a été effectuée sur la base d'informations faisant état de quantités de gants médicaux destinés à la spéculation après avoir été détournés de leur vocation. Ces gants étaient destinés aux services de la Pharmacie centrale de l'hôpital universitaire Abdelkader Hassani. Il a été

procédé, lors de cette opération, à l'arrestation de deux personnes à bord de deux véhicules touristiques où a été découverte cette quantité de gants médicaux, soulignant qu'il s'agit de produits fortement demandés, notamment en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle marquée par la pandémie du coronavirus. Des mesures réglementaires ont été prises à l'encontre des mis en cause.

Justice

Le DG de la PCH placé en détention provisoire

Le juge d'instruction près le tribunal de Dar El Beïda (Alger) a ordonné, dimanche, le placement du Directeur général de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), Tarek Djaboub, en détention provisoire, pour passation de marchés en violation de la législation. Le juge d'instruction a ordonné, aussi, le placement en détention provisoire pour le même chef d'accusation du directeur des achats, Kamel Slimani, et du sous-directeur en charge des équipements médicaux, Abdellatif Tali, et le placement sous contrôle judiciaire du directeur de la finance et de la comptabilité, Farid Chibane.

Skikda

Sauvetage d'une tortue géante coincée dans un filet de pêche

Les plongeurs de l'unité marine de la Protection civile de la wilaya de Skikda ont sauvé dimanche une tortue géante marine coincée dans un filet de pêche au large de la plage Molo. La bête qui mesure plus de 2 mètres de long était coincée dans un filet de pêche à plus de 150m au large de la plage Molo de la ville de Skikda. Les éléments de la Protection civile sont parvenus à l'extraire et à la relâcher dans son milieu naturel sans la blesser, précisant que cette opération a mobilisé deux bateaux semi-rigides et deux plongeurs.

Oran

Saisie de 90 quintaux de semoule à Hassi Bounif

Les services de la gendarmerie nationale d'Oran ont saisi 90 quintaux de semoule (blé dur) dans la commune de Hassi Bounif. Agissant sur la base d'informations parvenues à la brigade de gendarmerie de Hassi Bounif sur l'utilisation de la semoule d'une minoterie privée comme produits d'aliment du bétail, une patrouille, dépêchée sur les lieux, a découvert, après fouille, 360 sacs de semoule de 25 kg chacun, soit 90 quintaux de semoule de blé dur d'excellente qualité où le propriétaire de la minoterie procédait à un mélange avec d'autres produits comme le son, le soja et le maïs, pour en faire un aliment pour bovins. Le propriétaire de la minoterie est poursuivi pour détention d'un produit ne figurant pas dans son registre de commerce et pour défaut de facturation, entre autres.

Tlemcen

Arrestation de 1960 personnes pour infraction aux mesures de confinement

Les services de la police de la wilaya de Tlemcen ont arrêté depuis début Ramadhan 1965 personnes pour infraction au confinement partiel de prévention contre la propagation de l'épidémie du coronavirus. Il a été procédé, entre le 24 avril et le 16 mai, à l'interpellation de 1965 personnes en infraction avec les mesures de confinement partiel entre 17h et 7h. La même période a également vu la mise en fourrière de 162 véhicules et de 208 motos en raison du non-respect par les propriétaires des mesures de confinement partiel, qui a indiqué qu'une procédure judiciaire a été engagée contre les contrevenants.

Lutte contre la criminalité

143 individus arrêtés et une quantité de kif traité et de psychotropes saisie dans diverses wilayas

Cent-quarante-trois individus ont été arrêtés pour leur implication dans divers délits et une quantité de kif traité et de psychotropes saisie à Alger, Saïda et Souk Ahras. Ainsi et dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, des éléments de la police judiciaire, relevant de la sûreté de wilaya de Souk Ahras, ont interpellé 3 présumés auteurs impliqués dans une affaire liée au trafic de drogue et récupéré 3,5 kg de cannabis traité. De leur côté, les forces de police de la sûreté de wilaya d'Alger ont effectué

récemment des opérations de recherche dans plusieurs quartiers de la capitale, lesquelles se sont soldées par la récupération de 3567 comprimés psychotropes, une quantité de cannabis traité et des armes prohibées, ainsi que par l'arrestation de 136 présumés auteurs impliqués dans ces divers délits. En outre, les éléments de la sûreté urbaine extra-muros Ouled Khaled à Saïda, ont interpellé 4 présumés auteurs impliqués dans une affaire liée au trafic de drogue, après un contrôle effectué et récupéré 455 g de cannabis traité.

Tizi Ouzou

Saisie de plus de 485 quintaux de produits alimentaires impropres à la consommation

Une quantité de 485,039 q de produits alimentaires et de 16 624 unités d'autres produits de large consommation impropres à la consommation a été saisie par les services de la police de Tizi Ouzou, lors de diverses opérations de contrôle. Lors d'opérations menées conjointement avec les services de la direction du commerce depuis le début du confinement sanitaire contre la propagation du nouveau coronavirus, les services de la police ont saisi 25 qx de pomme de terre, 150 q de sucre, 189,5 q de semoule et 10 954 bouteilles de vinaigre. Concernant les produits périmés et impropres à la consommation, il a été procédé à la saisie de 9079 kg de viandes blanches, 280 kg de pois-chiches, 52,12 kg de poissons, et 2109,825 kg de divers produits (produits laitiers, pâtes

alimentaires), 3 300 litres de détergents et 1769 unités de boissons gazeuses et jus. Lors de ces mêmes opérations de contrôle, une quantité de produits non conformes a été également retirée du marché dont 623 kg de viande blanches, 36 boîtes de poudre de céréales pour bébés, 567 unités de produits d'hygiène pour bébés. Par ailleurs, les services de la sûreté de wilaya, et dans le cadre de l'application du confinement sanitaire, ont procédé, depuis le début de ce mois de Ramadhan, à la mise en fourrière de 68 véhicules et de 6 motos, au retrait de 74 permis de conduire. Quant aux infractions au respect du confinement commises par les piétons, la police a engagé des procédures réglementaires contre 343 citoyens.

DGSN

47 accidents enregistrés le week-end dernier en zones urbaines

Quarante-sept accidents de la route ont été enregistrés, le week-end dernier, en zones urbaines, ayant fait 02 morts et 55 blessés, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Selon les données des services compétents de la Sûreté nationale, le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents

survenus les 15 et 16 mai. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à «faire preuve de prudence et de vigilance lors de la conduite et à respecter le code de la route». Elle met à la disposition des citoyens, 24h/24, le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 pour tout signalement.

Édité par la Sarl Echo Médias Algérie

Directeur Général
Fondateur
Tewfiq Meraou



Quotidien National
d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid
Directrice de la Rédaction
D' Lila Meraou
Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi
Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger

Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02

Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04

بنك التنمية المحلية
Banque de Développement Local
Compte N° : 005001114002013631013

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse
Impression
SIA

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

www.lechodalgerie-dz.com

E-mail : echodalgerie@gmail.com

L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information

@echodalgerie_dz

Covid-19

La stratégie de lutte contre la pandémie renforcée

Le montant des affectations financières dédiées à la lutte et la prévention contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a atteint plus de 70 milliards de dinars, dont 20 milliards alloués aux catégories professionnelles ayant perdu leur source de revenus du fait de la pandémie.

Hier, lors d'une séance d'audition devant la commission des finances et du budget de l'APN, consacrée à la présentation du projet de loi de finances complémentaire 2020, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a fait savoir que ces affectations prévoient des allocations supplémentaires de l'ordre de 3,7 milliards de dinars dédiées au ministère de la Santé. Ces allocations supplémentaires ont été dédiées à l'acquisition de produits pharmaceutiques, d'appareils médicaux, de produits de consommation et de matériels de protection d'un montant de 3,5 milliards de dinars, outre des réactifs dans le cadre de la recherche et des services (100 millions DA) et des caméras thermiques (100 millions DA). Une autre rallonge de 11,5 milliards de dinars a été allouée au ministère de l'Intérieur concernant la prime de 6000 DA, porté à 10 000 DA au profit de 2,2 millions de nécessiteux. Il sera procédé, en outre, à la mise en place d'affectations d'un montant de 16,5 milliards de dinars dédiés au ministère de la Santé afin de couvrir la prime exceptionnelle octroyée aux fonctionnaires des services réquisitionnés dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 en application du décret présidentiel 79-30, en sus d'un autre montant de 8,9 milliards de dinars alloué au ministère de la Santé dans le souci de renforcer la stratégie de lutte contre la pandémie. Un autre montant devra être affecté au profit des éléments relevant des directions générales de la Sûreté nationale, de la Protection civile et des Douanes. Par ailleurs, un montant de l'ordre de 20 milliards de dinars sera affecté au profit des pères de famille au chômage et des catégories sociales et professionnelles ayant perdu leur source de revenu en raison de la pandémie. Concernant les médicaments, il a été alloué un montant de 106 milliards de dinars s'inscrivant dans le cadre de la loi de Finances 2020.

Cette crise sanitaire et pétrolière a créé en Algérie une situation difficile, mais loin d'être catastrophique.

Le Premier ministre a exprimé récemment son optimisme sur la situation de la propagation du coronavirus, mais a, cependant, averti que «nous ne sommes pas à la fin de l'épidémie», ce qui nécessite, a-t-il insisté, «le respect des mesures de prévention et d'éviter les comportements qui peuvent causer un retour en arrière». Après avoir réitéré l'impératif de refonder le système de santé,

Abdelaziz Djerad a souligné néanmoins que le secteur dispose de «nombreux points positifs, dont une élite médicale de haut niveau, ainsi qu'une harmonie qui a donné de la force à la lutte contre l'épidémie, s'appuyant sur des bases scientifiques et académiques et non pas aléatoire». Abordant, par ailleurs, les marques de la solidarité nationale des citoyens durant cette crise, le Premier ministre a déclaré que «cela n'est pas étranger au peuple algérien», soulignant que la solidarité n'est pas dans les choses matérielles uniquement, mais également dans la sensibilisation des citoyens sur la prévention contre cette épidémie. «Le concept moral est à la base de la lutte contre l'épidémie en cette période», a-t-il ajouté. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé récemment que la crise que traverse l'Algérie est conjoncturelle et non structurelle. Cela laisse supposer que la roue de l'économie nationale, affectée par la pandémie du coronavirus et la chute des prix du pétrole, sera relancée prochainement. Cette crise sanitaire et pétrolière a créé en Algérie une situation difficile, mais loin d'être catastrophique. Pour le président de la République, l'Algérie pourra avoir dans deux années une croissance économique forte pour peu que des hommes d'affaires intègres s'impliquent. Partant de ce constat, le gouvernement compte mettre tous les atouts de son côté pour gagner le pari de la relance de la machine économique en veillant à la levée de tous les verrous se dressant devant les investisseurs nationaux et étrangers à travers la loi de finances complémentaire qui constituera le début d'une rupture et l'occasion de construire un système économique réel. Récemment, le Premier ministre a assuré que tous les verrous qui empêchent l'investissement national et étranger vont disparaître, dans le cadre de LFC, assurant que ce texte va donner une nouvelle dynamique et une autre vision à l'investissement. Cette loi va être le début d'une rupture progressive et de la construction d'un système économique réel et elle va mettre un terme à tout ce qui a été fait pour bloquer les investissements et pour empêcher l'Algérie de construire une réelle économie, avait expliqué. Evoquant les dispositions prévues dans la LFC, il a cité particulièrement la règle 49/51% qui sera complètement levée, sauf pour quelques secteurs jugés stratégiques. Dans ce contexte, il a fait état de l'élaboration de la LFC sur trois principaux axes de développement qui sont



respectivement le développement de la ressource humaine, la transition énergétique et l'économie de la connaissance. Il est question, dans le cadre du premier axe, de développer la ressource humaine, de reconstruire le système national de santé, de réformer l'école et de l'université algériennes. Le deuxième axe portera, quant à lui, sur la transition énergétique et l'exploitation des énergies renouvelables afin de ne plus dépendre de la rente pétrolière, tandis que le troisième axe sera focalisé sur l'édification de l'économie de la connaissance dans l'objectif de moderniser le pays. «Ce sont-là des objectifs nobles auxquels les Algériens doivent croire et pour lesquels ils sont appelés à travailler pour redonner à notre pays un rôle sur le plan international et sa place qu'il mérite», avait relevé M. Djerad, tout en faisant remarquer que l'Algérie dispose de compétences et d'une élite en mesure de concrétiser ces projets et de relever le défi du développement. Assurant que le gouvernement avait établi un diagnostic sur la situation de l'économie nationale, l'intervenant a mis en exergue la vision de l'Exécutif de procéder de manière «sereine» pour «ne pas refaire les erreurs du passé» en vue de mettre en place une «approche pragmatique» devant permettre de sortir le pays d'une crise multidimensionnelle. Il a ajouté dans ce sillage que le pays dispose de moyens financiers suffisants pour dépasser la crise économique, mettant en avant l'adoption d'une approche «pragmatique et réaliste» par le gouvernement

qui tient compte des difficultés actuelles, appelant les Algériens au dialogue et au patriotisme ainsi qu'à tenir compte de la volonté politique pour reconstruire leur pays. Par ailleurs, et dans une correspondance qu'il avait adressée le mois passé, le Premier ministre avait instruit les membres de son gouvernement à procéder, en application des instructions du président de la République, à une consultation avec les organisations patronales et les syndicats des travailleurs activant dans le monde économique, autour de la problématique de l'atténuation des effets induits par les mesures de prévention et de lutte contre le coronavirus, prises par l'Etat. En effet, les mesures prises par les pouvoirs publics pour la prévention et la lutte contre la pandémie, impactent directement la vie économique et l'emploi, ce qui nécessite une solidarité nationale d'envergure pour le maintien de l'activité économique, la préservation de l'emploi et la prise par l'Etat de mesures de régulation rendues nécessaires par cette conjoncture. En tenant compte des différentes mesures déjà mises en œuvre par les pouvoirs publics dans les domaines bancaire, fiscal, parafiscal et des marchés publics, l'effort commun devra s'orienter d'abord sur l'évaluation, par secteurs d'activité, des impacts de la crise sanitaire sur la situation financière et de l'emploi des entreprises. La concertation devra être focalisée également sur le maintien de l'activité économique dans le strict respect

des mesures de prévention et de lutte contre le coronavirus ainsi que la prise de mesures pour la survie des entreprises impactées et la préservation de l'outil national de production et de réalisation. Le troisième thème de la concertation portera sur les modalités de mobilisation et de gestion de la sphère économique face à cette conjoncture exceptionnelle que traverse le pays, afin de sauvegarder l'emploi et préparer la reprise de la croissance. Dans ce contexte, et pour assurer la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, le président de la République avait appelé à prioriser l'investissement dans les produits agricoles assurant la sécurité alimentaire du pays. Il s'agit ici d'encourager les filières céréalières, notamment le maïs, ainsi que les filières à même de couvrir les besoins nationaux en sucre, huile et céréales. Il avait chargé, à ce propos, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural de mettre en place, à court terme et avant la fin de l'année en cours, un mécanisme sous forme d'un office ou autre en vue de relancer et promouvoir les investissements agricoles qu'ils soient nationaux, étrangers ou mixtes. En outre, le président de la République a affirmé que le recul des recettes algériennes d'exportation des hydrocarbures était une réalité liée à l'évolution de la pandémie du coronavirus que connaît le monde», assurant que «nous devons nous préparer sérieusement pour surpasser les répercussions de la crise économique mondiale.

T. Benslimane

Réforme du secteur de la presse

Belhimer annonce la reprise des chantiers dès la levée du confinement

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a annoncé lundi la reprise des chantiers de réforme du secteur de la presse, dès la levée du confinement.

« Il sera procédé, dès la levée du confinement sanitaire, à la reprise des chantiers de réforme du secteur de la presse annoncés le mois de janvier dernier », a publié le ministre sur son compte officiel Twitter. Il a rappelé, à ce propos, que ces réformes s'inscrivent dans le cadre des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune mais aussi dans « le cadre d'une démarche de dialogue participatif ouvert ». La réforme en question propose 10 chantiers dont un a déjà été organisé février dernier et ayant porté sur « la presse électronique ». Le 1^{er} chantier vise la conciliation de la liberté et de la responsabilité dans la pratique journalistique. Sous le thème « consensus conceptuel pour une pratique sereine de la liberté de la presse », cet atelier jettera la lumière sur la question de « la conciliation de la liberté et de la responsabilité dans la pratique journalistique avec un respect strict de l'éthique professionnelle ». Il y va aussi de l'information alternative, dit « journalisme citoyen ». Le 2^e chantier tend à garantir le droit à l'information dans un cadre pluraliste et la moralisation de la pratique journalistique, conformément aux dispositions

générales incriminant les comportements anti-pluralistes, prévus plus précisément dans la loi sur la concurrence et le Code pénal. Le chantier évoquera également la question du monopole, la lutte contre la pensée unilatéraliste-totalitariste d'une part et la lutte contre les risques de l'utilisation des prête-noms d'une autre part. Il s'agit également de la question du vide juridique dont souffre le secteur de la communication nécessitant une révision de « l'organisation de la presse écrite et électronique, l'activité des chaînes de télévision privées, l'organisation des agences de conseil en communication et la régulation de la publicité ». Un chantier sera dédié également à la communication numérique et à la transition définitive vers cette communication, sachant que l'Union internationale des télécommunications (UIT) a fixé au 17 juin 2020 le dernier délai pour converser du système radio-phonique analogique au système numérique. Les participants à d'autres chantiers évoqueront la question de la « Promotion de la formation et la qualification », « l'amélioration de l'image de l'Algérie à l'étranger et la restauration de sa place dans les foras internationaux » et « la codification de la fonction



du sondage d'opinions ou l'enquête statistique qui a pour but de donner des indicateurs d'appréciation à un moment précis des

opinions, aspirations, perceptions et comportements des citoyens ou d'un échantillon de la société». Y. D.

Finances

Raouya présente le PLFC 2020 devant la commission des finances et du budget

Le ministre des Finances, Abderahmane Raouya, a présenté, hier, le projet de loi de finances complémentaire (PLFC) pour l'exercice 2020 devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN). La séance présidée par Tarek Tridi, président de la commission, s'est déroulée en présence du ministre délégué chargé des Statistiques et de la Prospective, Bachir Messaïfa, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Bessma Azouar. Le projet de loi de finances complémen-

taire 2020 « a été élaboré dans un contexte qu'on pourrait qualifier d'exceptionnel et d'inédit marqué par la conjonction de deux facteurs majeurs, à savoir : la stagnation économique mondiale et la crise sanitaire globale sans précédent », a rappelé M. Raouya à cette occasion. En effet, le PLFC 2020 prévoit la baisse des dépenses budgétaires à 7.372,7 milliards de dinars contre 7.823,1 milliards de dinars dans la Loi de finances (LF) initiale. Les recettes budgétaires devraient elles aussi baisser à 5.395,8 milliards

de dinars contre 6.289,7 milliards de dinars dans la LF initiale. Le déficit budgétaire devrait atteindre 1.976,9 milliards de dinars (10,4% du PIB) contre 1.533,4 milliards de dinars dans la LF initiale (7,2% du PIB). Compte tenu de la chute drastique des cours du pétrole ces derniers mois, le prix de référence du baril de pétrole a été revu à la baisse de 50 à 30 dollars et le prix de marché est passé de 60 à 35 dollars dans le PLFC 2020, approuvé dimanche dernier en Conseil des ministres.

Hydrocarbures

Aller vers la formation locale pour accompagner les projets

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a appelé, hier depuis la wilaya d'Adrar, à accélérer la concrétisation des programmes de formation locale dans le domaine des hydrocarbures pour accompagner les importants projets actuels et futurs dans la région. S'exprimant lors de sa visite du groupe Touat-Gaz (70 km Nord d'Adrar), le ministre a appelé à accélérer la concrétisation de programmes locaux pour la formation spécialisée dans les hydrocarbures et les métiers afférents, afin de disposer d'une main d'œuvre qualifiée dans le domaine. Écoutant un exposé technique sur la réalisation du groupe gazier en question, avec un partenaire étranger, et son entrée en exploitation, en phase de production et de commercialisation de gaz naturel, M. Arkab a invité les responsables des groupes Sonatrach et Sonelgaz à hâter la finalisation des procédures administratives pour l'ouverture d'un Institut des hydrocarbures dans la wilaya d'Adrar. L'objectif étant, a-t-il expliqué, d'offrir aux jeunes des opportunités de formation spécialisée dans le secteur, de sorte à la fois de générer des emplois et d'accompagner les importants projets, actuels et futurs, du secteur dans la région avec une main d'œuvre qualifiée. Le ministre de l'Énergie a inspecté, en outre, le projet de réalisation d'un gazoduc de 110 km pour alimenter les centrales électriques à travers les daïras de la wilaya. Mohamed Arkab a valorisé cette opération, qui concrétise le partenariat entre deux entreprises publiques (Sonatrach et Sonelgaz), via des compétences algériennes et un réseau de transport énergétique de réalisation algérienne. Cette opération devra permettre une transition énergétique, à travers l'exploitation de centrales électriques fonctionnant au gaz naturel, au lieu et place du mazout, et donc plus performantes, a relevé le ministre. Le ministre de l'Énergie poursuit sa visite de travail par l'inspection d'autres installations énergétiques dans la wilaya.

Lutte contre le coronavirus

Le FCE lance un concours digital pour les meilleurs projets innovants

Le Forum des chefs d'entreprise (FCE) a lancé, hier, la première édition du Hack Algérie-Post Covid-19, un concours digital pour les meilleurs projets numériques innovants, susceptibles de contribuer dans la lutte contre la pandémie du coronavirus. Cette plateforme permettra de lancer des challenges numériques, fédérer des compétences autour de projets concrets, ainsi que d'accompagner et former des talents à l'esprit entrepreneurial afin d'aboutir à la création de start-up qui répond à un besoin précis, a expliqué Djaoued Salim Allal, président de la commission numérique au sein du FCE lors d'une conférence dédiée à l'évènement. Ce Hackathon public, qui se tient en ligne du 18 mai au 18 juin, donne rendez-vous aux développeurs, aux entreprises innovantes, aux acteurs technologiques, aux créatifs et à tous ceux qui veulent unir leurs forces pour trouver des solutions techniques et technologiques contre l'épidémie Covid-19. Complètement en ligne, ce projet devra donner l'exemple du respect de la distanciation sociale, ainsi que des mesures de restrictions sanitaires, en s'appuyant sur des plateformes numériques comme lieu et infrastructure fondamentale pour l'organisation de cet évènement. Ce concours est organisé autour de 5 thèmes, à savoir le digital au service de la Santé et la gestion post Covid-19, le digital support essentiel à la bonne gouvernance et la data gouvernance, le digital et la société post Covid-19, le digital pour une économie de crise, ainsi que le digital et le fintech. Entièrement porté par des opérateurs économiques, l'appel à candidatures permet, d'accélérer l'adaptation des solutions technologiques existantes aux probléma-

tiques engendrées par la pandémie, a souligné M. Allal. L'objectif ciblé est d'avoir plus 1000 inscriptions autour de 200 idées organisées par équipe, puis en tirer 50 projets réalisables, et les 5 premiers, choisis par un jury de 28 membres, seront les lauréats et qui auront chacun 500.000 DA comme récompense, a précisé le vice-président du FCE. Les critères du choix du projet reposent sur la pertinence et l'adaptation de l'idée avec le contexte actuel afin de pouvoir résoudre aussi les problèmes post-Covid-19, l'innovation, la faisabilité et rapidité de l'action, la viabilité et soutenabilité à long terme, ainsi que son impact sur la société et son la société, les citoyens, les administrations publiques, les hôpitaux, les associations etc. Présenté à la conférence, la vice-présidente du FCE, Nacera Haddad, a estimé que « la crise du coronavirus est une opportunité de créativité qui permet aux jeunes talents de s'exprimer, donc, on doit la saisir à travers ce genre de concours ». Pour sa part, Chamseddine Bezzitouni, président de la commission Start-up au sein du FCE a indiqué que grâce à la crise sanitaire que le monde traverse, un élan d'engagement et de créativité est enregistré, donc, ce concours permettra de dénicher les talents et se servir de leurs savoir au service de la société. La présidente de la commission femmes entrepreneures du FCE, Meriem Bisker, s'est elle aussi félicitée du lancement de cet hackathon, soulignant qu'il est aussi « en faveur des femmes innovatrices qui pourraient également participer à partir de chez elles sans subir de contraintes et contribuer par leur savoir à trouver des solutions aux problèmes post-Covid-19 ».

Solidarité

La Forem fait don de 20 000 masques et de 7500 kits de dépistage du coronavirus

La Fondation nationale de la promotion de la santé et du développement de la recherche médicale (Forem) a fait don dimanche à Alger de 20 000 masques médicaux et de 7500 kits de dépistage rapide du coronavirus (Covid-19), dans le cadre de la consolidation des efforts consentis à l'effet de faire face à la propagation de la pandémie, a-t-on appris auprès du président de ladite fondation, Khiati Mustapha.

En marge de cette opération organisée au niveau du siège du centre Forem de Benthalha, le Dr Mustafa Khiati a précisé que la Forem avait collecté, en coopération avec la communauté algérienne établie à l'étranger (Grande-Bretagne, Qatar et Montréal), des dons afin de fournir ces équipements médicaux, de renforcer les différents efforts déployés à l'effet de lutter contre la propagation de la pandémie du Covid-19 en Algérie et de mettre en avant leur soutien et solidarité en cette circonstance. Le même responsable a indiqué en outre que ce don médical, remis à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), sise à Dar El Beïda (Alger), comprend 20 000 masques médicaux et 7500 kits de dépistage rapide du nouveau coronavirus, rappelant la première opération de solidarité lancée par l'organe avec cette même communauté, laquelle a porté sur la distribution de 10 000 kits au niveau de différents établissements hospitaliers. Par ailleurs, selon M. Khiati, la Forem a envoyé, lors de la précédente opération, des aides médicales, à savoir des combinaisons de protection, des masques chirurgicaux, des bavettes et des produits désinfectants, et qui ont été distribués aux établissements hospitaliers au niveau national, à l'instar des hôpitaux de Mila, Aïn Defla, Adrar, Laghouat et Tipasa. Selon le même responsable, une cellule d'écoute, composée de psychologues, a été mobilisée, en vue de répondre aux préoccupations des citoyens à l'approche psychologique à adop-



ter vis-à-vis du coronavirus, et ce, en coordination avec l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), via son numéro de téléphone le 1111, en sus de la mise à la disposition des citoyens, d'une plate-forme de médecins comportant des numéros de 20 médecins dans différentes spécialités pour un diagnostic à distance. La même source a indiqué, d'autre part, que quelque 500 familles démunies et orphelins au niveau national ont bénéficié, avant l'Aïd

El Fitr, d'aides financières d'un montant de 20 000 DA, en vue de couvrir leurs besoins, notamment avec les retombées socio-économiques du confinement induit par la propagation de l'épidémie du nouveau coronavirus. Le Dr Khiati a, de nouveau, appelé les citoyens à la nécessité de respecter les mesures de prévention, de porter les bavettes, de se laver régulièrement les mains et d'observer la distanciation sociale, en vue d'endiguer la propagation de la Covid-19.

Covid-19

Les données de la plateforme numérique des statistiques «proviennent des directions de la santé»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé dimanche à Batna que les données des directions de la santé et de la population de toutes les wilayas du pays sont «la seule source qui alimentent quotidiennement la plateforme numérique relative aux statistiques des cas du Covid-19 enregistrés à travers le pays». «Toutes les données des directions de la santé et de la population du pays envoyées quotidiennement sont prises en considération dans la plateforme numérique et annoncées telles qu'elles sont et sans changement», a précisé le ministre, en marge d'une visite à l'Établissement public hospitalier (EPH) de Batna dans le cadre d'une visite de travail effectuée en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou. Le ministre, qui a tenu une réunion avec le staff médical et paramédical de cette structure de santé, chargée de la prise en charge des cas confirmés atteints du coronavirus, a relevé que ce virus constitue «un danger national et la manière de le contenir est une priorité en cette conjoncture exceptionnelle». Il a dans ce sens ajouté que la situation sanitaire actuelle a été à l'ori-

gine du report de plusieurs activités au sein des établissements dépendant du secteur public de la santé. Le ministre, qui a eu à écouter les préoccupations soulevées par le staff médical et paramédical s'agissant des conditions de prise en charge des cas du coronavirus, a appelé les responsables locaux du secteur à impliquer les commissions scientifiques de la santé dans la prise de certaines décisions relatives à la lutte contre cette épidémie. Dans ce sens, le ministre a donné des instructions pour la mobilisation de l'établissement public hospitalier de Batna à la prise en charge des cas du coronavirus et le transfert du service des maladies respiratoires de cet établissement vers le Centre hospitalo-universitaire (CHU) de la même ville. Le ministre a inspecté au cours de sa visite de travail 2 laboratoires de dépistage du Covid-19, celui implanté au Centre régional anti-cancer (CAC) et un laboratoire de statut privé, au chef-lieu de wilaya. Dans les wilayas de Khenchela et Souk Ahras, le ministre, accompagné de Mme Krikou, avait salué le dévouement et les sacrifices dont ont fait montre les blouses blanches depuis le début de la crise sanitaire et s'est enquis de leurs conditions de travail.

Révision de la Constitution

El Bina salue les propositions sur le renforcement de la surveillance des élections

Le mouvement national El Bina a salué, dimanche, par la voix de son vice-président, Ahmed Dane, les propositions «positives» que renferme l'avant-projet de révision de la Constitution, notamment en ce qui a trait au renforcement de la surveillance des élections, la constitutionnalisation de la lutte contre la corruption, et la promotion des «acquis» dans le domaine des libertés. Invité de la télévision algérienne, M. Dane a affirmé que le mouvement «salue les propositions positives que renferme l'avant-projet de révision de la Constitution, notamment celles inhérentes au renforcement de la surveillance des élections, à travers la constitutionnalisation de l'Instance indépendante de surveillance des élections et de l'Organe national de préven-

tion et de lutte contre la corruption (ONPCL), outre le renforcement des prérogatives de la Cour des comptes et la promotion de nombreux acquis dans le domaine des libertés». M. Dane a souligné que sa formation était «favorable» à la soumission de l'avant-projet de révision de la Constitution au débat et à l'enrichissement par la présidence de la République, au moment où le pays traverse une conjoncture particulière, en raison de la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus. A cet effet, il a appelé l'élite et la classe politique à l'impératif de «formuler des propositions fortes à même de concourir à l'édification d'une Algérie nouvelle», ajoutant que parmi «les points positifs de ce projet politique est qu'il s'agit encore d'un avant-pro-

jet à soumettre au débat et à l'enrichissement, voire à la révision». Concernant la proposition de création du poste de vice-président de la République contenue dans cette mouture, le mouvement El Bina suggère que «le vice-président ne soit pas nommé mais élu avec le président de la République». Il propose également «l'abrogation du tiers présidentiel au Conseil de la nation pour mettre fin à toute obstruction à la législation», explique M. Dane. Evoquant le volet justice, M. Dane a précisé que son parti proposait d'associer des avocats et des notaires aux «institutions et conseils judiciaires», notamment ceux qui «veulent à consolider l'indépendance de la justice», soulignant que son parti «ne se soucie pas de la nature du régime politique»

Pandémie Mme Krikou souligne la nécessité de soutenir les projets des jeunes liés à la prévention du Covid-19 dans le cadre de l'Angem

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a relevé dimanche à Batna la nécessité de soutenir et d'élargir l'éventail des projets des jeunes liés à la prévention du Covid-19, financés dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem). «Des instructions ont été données à l'effet de soutenir et les projets financés par l'Angem et d'œuvrer à les élargir», a précisé la ministre, lors d'une visite à une exposition tenue à Dar Al Rahma, dans la commune de Chaâba, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection à Batna, accompagnée par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, elle a, dans ce sens, ajouté que son département procédera, dans le cadre de projets de coordination avec d'autres ministères, à accompagner et soutenir les bénéficiaires des projets Angem «dans plusieurs domaines, notamment la commercialisation et le conditionnement des produits» affirmant que l'Angem, à l'échelle nationale, était «un dispositif efficace auquel beaucoup de jeunes ont adhéré». Depuis la salle d'exposition Ashar, au centre-ville, la ministre a donné le coup d'envoi d'une caravane de solidarité au profit de 3000 familles résidant dans de nombreuses zones d'ombre à travers les communes de Batna, comprenant des colis alimentaires et d'habits pour enfants. In situ, Mme Krikou a affirmé que les caravanes de solidarité et d'aide se poursuivent à travers le pays jusqu'à l'élimination de la crise provoquée par Covid-19, en coordination avec la société civile, les citoyens et tous les bienfaiteurs indiquant que ces caravanes sont accompagnées par d'autres médicales, de cellules de proximité relevant de son secteur pour sensibiliser la population des zones d'ombre et les familles démunies quant à l'importance du port des bavettes pour prévenir l'infection du coronavirus et pour assurer des consultations médicales gratuites aux nécessiteux et aux personnes âgées. La ministre a présidé la cérémonie de remise des prêts bancaires sans intérêt, des arrêtés de locaux commerciaux et de machines à coudre au profit des bénéficiaires de divers projets financés par l'Angem. A l'issue de la visite, Mme Krikou a pris part à la réunion, tenue par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, avec le personnel médical et paramédical de l'EPH de Batna.

Amendement de la Constitution L'ARAV définit les cadres du débat de la mouture sur les chaînes audiovisuelles

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a émis une série de recommandations visant à réguler le rôle des médias audiovisuels dans l'encadrement du débat relatif à l'enrichissement de la mouture de l'avant-projet d'amendement de la Constitution, a indiqué dimanche un communiqué de l'instance.

L'ARAV a précisé que ses recommandations et directives visaient à «réguler le rôle des médias audiovisuels dans l'accompagnement de l'effort national et l'encadrement du débat relatif à l'enrichissement de la mouture de l'avant-projet d'amendement de la Constitution, eu égard à son importance et pour asseoir de nouvelles bases pour l'Algérie nouvelle. Cette démarche découle de «la responsabilité sociale et du rôle efficace que jouent les médias audiovisuels à l'effet de sensibiliser et de garantir, autant que faire se peut, l'enrichissement et le débat de la mouture de la Constitution dans le cadre du respect des règles professionnelles et d'éthique», précise l'ARAV. Ces recommandations soulignent «l'importance d'un débat approfondi et d'un enrichissement constructif à même de permettre à tout un chacun d'accéder aux informations vraies sur le contenu de la mouture de la Constitution qui reste perfectible», et de contribuer à l'élargissement de la concertation et du débat pour inclure les différentes franges de la société. Dans ses orientations, l'ARAV appelle à «traiter avec objectivité et impartialité et encadrer le débat dans le respect des opinions différentes et des normes professionnelles et d'éthique», tout en «s'engageant à

garantir la diversité et la participation des différentes sensibilités et orientations intellectuelles et politiques, ainsi que les composantes culturelles et linguistiques dans toutes les formes et type de couverture médiatique, à même d'assurer une couverture au niveau national et également impliquer notre communauté à l'étranger», ajoute le communiqué. Elle recommande également «d'impliquer la catégorie des jeunes dans les débats, étant l'avenir de l'Algérie», de «prendre en considération la catégorie des personnes aux besoins spécifiques en leur assurant les moyens nécessaires et appropriés qui leur permettent de participer au débat et à son enrichissement, et d'impliquer les spécialistes et les professionnels dans les différents programmes d'information ou de débat, les entrevues et les émissions de débat, en confiant cette tâche à des journalistes compétents qui maîtrisent ce dossier». A ce propos, l'ARAV souligne qu'«il est interdit, lors de la diffusion de programmes radio et télévisuels dédiés au débat de la mouture de la Constitution sur leurs sites électroniques ou sur les pages des réseaux sociaux, de faire un montage ou d'en extraire des passages, de manière à entamer l'essence même du contenu originel ou de déformer son véritable sens». L'ARAV a, en outre, «condamné,



énergiquement, les campagnes de provocation et le discours de haine, véhiculés par certains sur les réseaux sociaux» et appelle, par ailleurs, au strict respect des conditions

d'hygiène et de prévention lors des couvertures ou dans les studios de diffusion de programmes y afférents.

Ali B.

HCA Sceller tamazight dans la Constitution, une «réappropriation historique d'un héritage authentique»

«Pour le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), sceller tamazight dans la Constitution signifie une réappropriation historique, résolue et franche d'un héritage foncièrement authentique qui nous invite à nous référer à l'histoire lointaine et à nous inspirer avec fierté des faits marquants de la résistance et de la quête de la liberté dont la terre algérienne a été le théâtre depuis des millénaires», a indiqué un communiqué du HCA. La présidence de la République avait dévoilé dernièrement la mouture de l'avant-projet de la Constitution dans laquelle il est proposé que la disposition relative à l'officialisation de tamazight «doit être citée au nombre des dispositions insusceptibles de faire l'objet de révision». Le HCA a indiqué avoir soumis sa contribution écrite au comité d'experts chargé par le président de la République d'élaborer un texte consensuel dans le cadre des consultations autour du projet de la révision de la Constitution. Toute en se félicitant de cette «approche participative», le HCA s'est «limité à son champ d'action en se référant au socle d'enracinement historique et social commun aux Algériens et à l'unité de la nation forte de sa diversité», a relevé le communiqué. Par ailleurs, la contribution du HCA s'articule autour de la «redéfinition de l'appartenance de notre pays dans le texte du préambule, (histoire et géopolitique), du principe de l'équité constitutionnelle qui affirme que tamazight est une constante de la nation aux côtés de l'Islam et de la langue arabe et de l'exigence de la création d'un Haut-Conseil à l'amazighité», a expliqué le HCA. Enfin, pour «prémunir les générations montantes des pièges liés à des conflits en rapport à l'identité, à la discrimination, à la marginalisation et au discours de la haine et tenir les langues nationales loin des tiraillements politiques, le HCA plaide pour le positionnement de tamazight dans la Constitution comme une disposition intangible qui ne peut faire l'objet de révision à l'avenir», a conclu le communiqué.

Covid-19 Les données de la plateforme numérique des statistiques «proviennent des directions de la santé»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé, dimanche à Batna, que les données des directions de la santé et de la population de toutes les wilayas du pays sont «la seule source qui alimente quotidiennement la plateforme numérique relative aux statistiques des cas du Covid-19 enregistrés à travers le pays». «Toutes les données des directions de la santé et de la population du pays envoyées quotidiennement sont prises en considération dans la plateforme numérique et annoncées telles qu'elles sont et sans changement», a précisé le ministre en marge d'une visite à l'établissement public hospitalier (EPH) de Batna dans le cadre d'une visite de travail effectuée en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou. Le ministre, qui a tenu une réunion avec le staff médical et paramédical de cette structure de santé, chargée de la prise en charge des cas confirmés atteints du Coronavirus, a relevé que ce virus constitue «un danger national et la manière de le contenir est une priorité en cette conjoncture exceptionnelle». Il a dans ce sens ajouté que la situation sanitaire actuelle a été à l'origi-

ne du report de plusieurs activités au sein des établissements dépendant du secteur public de la santé. Le ministre, qui a eu à écouter les préoccupations soulevées par le staff médical et paramédical s'agissant des conditions de prise en charge des cas du coronavirus, a appelé les responsables locaux du secteur à impliquer les commissions scientifiques de la santé dans la prise de certaines décisions relatives à la lutte contre cette épidémie. Dans ce sens, le ministre a donné des instructions pour la mobilisation de l'établissement public hospitalier de Batna à la prise en charge des cas du coronavirus et le transfert du service des maladies respiratoires de cet établissement vers le centre hospitalo-universitaire (CHU) de la même ville. Le ministre a inspecté, au cours de sa visite de travail, 2 laboratoires de dépistage du Covid-19, celui implanté au Centre régional anti-cancer (CAC) et un laboratoire de statut privé au chef-lieu de wilaya. Dans les wilayas de Khenchela et Souk Ahras, le ministre, accompagné de Mme Krikou, avait salué le dévouement et les sacrifices dont ont fait montre les blouses blanches depuis le début de la crise sanitaire et s'est enquis de leurs conditions de travail.

Prévention durant l'Aïd El Fitr Belmahdi met l'accent sur l'impératif de se conformer aux mesures

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi, a mis l'accent, dimanche à Oran, sur l'impératif de se conformer, durant l'Aïd El Fitr, aux mesures de prévention contre la pandémie du coronavirus. Présidant la cérémonie de distinction des lauréats du concours de récitation du Saint Coran à la mosquée-pôle Ibn Badis d'Oran, M. Belmahdi a souligné, dans une allocution, l'importance, de «s'en tenir à l'avis de nos oulémas concernant l'échange des vœux de loïn durant l'Aïd», ajoutant que «les accablades peuvent conduire à la mort». Estimant que «la seule chose à faire, en cette difficile circonstance, est de nous conformer aux conditions et règles sanitaires imposées par cette pandémie», il a expliqué que «la réduction de la durée du confinement est tributaire du degré de notre respect du confinement sanitaire et des mesures de prévention, notamment le port de masques». Par ailleurs, le ministre a tenu à cette occasion à louer les opérations de solidarité enregistrées à travers le pays en ces temps de crise.

«Le monde entier a vu cet élan des citoyens aux côtés des institutions de l'Etat pour vaincre la pandémie», a indiqué M. Belmahdi appelant, à ce titre, à la concurrence aux actions caritatives et au service de la religion et la patrie. Lors de cette cérémonie, des cadeaux sous formes de omra aux Lieux saints de l'Islam et de récompenses financières ont été offerts aux neuf premiers lauréats du concours de récitation, organisé via Internet par la direction des affaires religieuses à l'occasion du mois de Ramadhan, auquel ont pris part une centaine de candidats (garçons et filles). Une distribution symbolique de vêtements de l'Aïd a été faite au profit de 10 orphelins sur un nombre global de 4000 enfants. A la mosquée Emir Abdelkader, au quartier El Barki, le ministre s'est enquis des activités du Conseil de bienfaisance relevant de la direction de wilaya des affaires religieuses et des wakfs, ainsi que de l'opération de préparation des repas de rupture de jeûne servis au staffs médicaux et paramédicaux dans les hôpitaux de la wilaya et aux familles

démunies. Le Conseil de bienfaisance prépare depuis le début du mois sacré du Ramadhan quelque 2500 repas d'Iftar et de Shour par jour, au niveau de 6 restaurants, pour les personnels de santé au sein de l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHP) 1er Novembre, du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Docteur Benzerdjeb à Oran, de l'hôpital pédiatrique de Canastel, de l'hôpital Ain Turk, ainsi qu'aux patients et leurs accompagnateurs dans ces établissements de santé. Ces repas chauds sont également offerts aux personnes sans-abri hébergées au Centre d'accueil sis cité Mahieddine, aux étudiants africains de l'Institut hydrométéorologique de formation et de recherches (IHFR), ainsi qu'aux familles démunies. Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs supervisera, lundi à Oran, le coup d'envoi de la campagne nationale de stérilisation et de désinfection des mosquées, et ce, à la mosquée Ali ibn Abi Talib au quartier El Hamri et la Grande mosquée Abdelhamid Ibn Badis.

APS.

Industrie du textile

Tayal obtient de nouveaux certificats de qualité pour accéder aux marchés internationaux

L'Algérienne des industries textiles «Tayal» S.P.A a obtenu de nouveaux certificats de qualité qui permettra au groupe d'accéder à des marchés internationaux importants, a indiqué, lundi, le ministère de l'Industrie et des Mines dans un communiqué.»

L'Algérienne des industries textiles, «Tayal» S.P.A, a reçu sa certification pour la norme de qualité «OEKO-TEX STANDARD 100» pour les fils. «Cette norme est une certification environnementale pour les fils et textiles. Elle teste pour les substances nocives, y compris les substances légalement interdites et contrôlées, les produits chimiques connus pour être nocifs pour la santé et les paramètres de protection de la santé», explique le ministère. La Société Tayal a également obtenu la certification «Better Cotton Initiative (BCI)». Le Better Cotton Standard System est une approche holistique de la production de coton durable qui couvre les 3 piliers de la durabilité : environnemental, social et économique. «Ces certifications sont une parmi une dizaine qui permettront au groupe d'entamer des marchés internationaux importants». Le complexe intégré des métiers de textiles «Tayal», situé dans la zone industrielle de Sidi Khettab (Relizane), est entré en production il y a deux ans. Il a été réalisé en 2016 dans le cadre d'un partenariat entre la société turque «Intertay» (filiale du complexe

«Taypa») et les entreprises publiques algériennes «S&H» et «Texalg» et la Société nationale de tabacs et allumettes (SNTA). La capacité de production de cette usine dépasse 30 millions de mètres de fil par an pour le tissage, 12 000 tonnes pour la filature et 30 millions de pièces destinées à la production de pantalons et de chemises. Les quantités de divers produits de textiles permettront au complexe d'augmenter les capacités du secteur en textile et coton, notamment en tissu, confection et habillement, de couvrir les besoins du marché national et d'accéder aux marchés internationaux. Le complexe «Tayal» a déjà exporté des fils de tissage et de coton vers la Turquie, l'Italie et le Portugal et des chemises vers la Belgique et la Pologne, selon des récentes déclarations des responsables du complexe. Dans le cadre de l'effort national de lutte contre le coronavirus, le complexe a produit plus de 2500 masques de protection et en a fait don à des organismes à Relizane, dont la Protection civile et le Centre technique d'enfouissement.

Moussa O.



Pétrole

Le Brent s'est approché des 34 dollars, lundi, à Londres

Les prix du pétrole étaient en hausse lundi, aidés par une offre qui diminue alors que les perspectives côté demande s'améliorent, le Brent s'approchant des 34 dollars. Lundi matin à Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 33,70 dollars, en hausse de 3,69%. Le baril américain de WTI pour livraison en juin grimpeait de 5,30% à New York par rapport à la clôture de vendredi, à 30,99 dollars. Il a franchi dès le début de séance le seuil symbolique des 30 dollars, une première depuis le 17 mars. La semaine passée, le Brent est monté de 5% et le WTI a décollé de 19%, après avoir déjà terminé en hausse les deux semaines précédentes. «La journée commence bien» pour le pétrole, a salué Naeem Aslam, analyste. «Les signes d'une reprise progressive de la demande soutiennent les prix du pétrole», a estimé Al Stanton, analyste, alors que de nombreux pays dans le monde poursuivent, ce lundi, leur déconfinement progressif. «Le contrat WTI de juin expire aujourd'hui, et rien n'indique pour l'instant que les prix descendront en dessous de zéro cette semaine», a-t-il ajouté. Les cours du brut sont en convalescence depuis plusieurs semaines après l'épisode quasi-traumatique du passage en-dessous de zéro dollar du cours du OPEP WTI pour livraison en mai le 20 avril dernier, à la veille de sa date d'expiration. Il s'agit d'un véritable «renversement de situation», selon Eugen Weinberg, analyste. Il voit dans la reprise des cours le signe «des importantes réductions de production mises en œuvre par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés, et de la baisse (involontaire) de la production aux Etats-Unis, associées aux espoirs d'un retour prochain de la demande». L'organisation de l'Opep et ses principaux partenaires se sont accordés le 12 avril dernier sur une réduction de leur production de 9,7 millions de baril par jour sur deux mois, une mesure exceptionnelle qui est entrée en vigueur le 1^{er} mai. Depuis, l'Arabie saoudite, le Koweït et les Emirats arabes unis ont annoncé vouloir diminuer encore davantage leur production de brut, dans un contexte d'offre toujours excédentaire et de stockage proche de ses limites.

Poste et Télécommunications

La pandémie du Covid-19 a révélé toute l'importance que revêtent les TIC

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a indiqué, ce dimanche, que le contexte actuel induit par la pandémie du coronavirus (Covid-19) a été l'occasion de révéler toute l'importance que revêtent les TIC, particulièrement à travers la mise en œuvre de solutions de travail, d'enseignement et de réunion à distance. M.Boumzar a souligné, dans un message à l'occasion de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information célébrée le 17 mai de chaque année, que ce contexte avait été l'occasion de révéler «toute l'importance» que revêtent les TIC, particulièrement à travers la mise en œuvre de solutions de travail, d'enseignement et de réunion à distance, ajoutant qu'il en est de même des plateformes de commerce électronique et de e-paiement. Cette panoplie d'outils technologiques a permis d'assurer la continuité des activités et des services dans divers domaines, «palliant ainsi aux effets des

mesures de confinement des populations rendues nécessaires pour ralentir et endiguer la propagation de la pandémie», a-t-il noté. Le ministre a fait remarquer que la commémoration de cette journée intervient, cette année, dans un contexte mondial particulier induit par la pandémie du Covid-19 «qui rend impossible l'organisation des événements physiques habituels». «Ceci montre à quel point le défi est majeur mais, également, j'en suis convaincu, largement à la portée des jeunes compétences dont regorge notre secteur, prêtes à faire preuve d'un haut niveau d'engagement, de collaboration et de synergie au sein d'équipes motivées et créatives», a-t-il soutenu. A l'occasion de la célébration de cette journée, le ministre a tenu à présenter ses «félicitations les plus chaleureuses» aux travailleurs du secteur, et ses «vœux les plus sincères» d'accomplissement et de progression continus dans leurs parcours «déjà jalonnés de notables succès et de formi-

dables réalisations». Indiquant que l'évènement est placé cette année sous le thème «Les technologies au service du développement durable», M. Boumzar a souligné que cela «nous interpelle en notre qualité d'acteurs agissants de ce secteur, sur la manière dont les avancées enregistrées dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), que nous nous efforçons, par nos efforts conjugués à rendre plus accessibles, telles que la 5G, les transports intelligents, l'Internet des objets, l'intelligence artificielle, puissent aider notre pays à atteindre plus rapidement les Objectifs de développement durable (ODD) assignés par les Nations unies, à l'horizon 2030, et au-delà, de concourir à l'amélioration du quotidien de nos concitoyens, favorisant ainsi, leur intégration, de façon efficiente, dans les politiques publiques de développement social et économique.

Economie du savoir et start-up

Djeridene attendu sur la plateforme «Sahrtech» pour présenter sa feuille de route

Le ministre de la Micro-entreprise, des start-up et de l'Economie de la connaissance, Yassine Djeridene, devait présenter, dimanche soir, à travers la plateforme d'échange «Sahrtech», diffusée via les réseaux sociaux, la feuille de route pour le développement de son secteur, a-t-on appris auprès de l'organisateur. Au cours de ce webinar prévu à partir de 22h30, M. Djeridene devait exposer la feuille de route de son ministère ainsi que les récentes décisions qui ont été prises par le gouvernement en faveur du développement de ce secteur. Le ministre devait répondre aussi aux interrogations des jeunes qui activent dans le domaine de l'innovation et de la micro-entreprise et des start-up, ainsi que des experts de l'économie du

savoir, a précisé la même source. Cette plate-forme d'échange et du savoir devra focaliser, à l'occasion, sur les aspects politiques, juridiques et des mesures d'accompagnements prévues par les pouvoirs publics pour encourager la création des nouvelles activités, a ajouté le communiqué. Accessible à partir de la page facebook de l'Algeria Start Up challenge, la plateforme «Sahrtech» traite des sujets d'actualité qui préoccupent les Algériens mais aussi les spécialistes du secteur de l'entrepreneuriat innovant. Elle a été initiée par les organisateurs de l'Algeria Start Up Challenge, évènement parrainé par le Premier ministre sous l'égide du ministère de la Micro-entreprise, des Start-up et de l'Economie de la connaissance.

Commerce

Définition de l'activité et du cahier des charges des importateurs vendeurs en l'état

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a coprésidé, dimanche avec le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekai, les travaux d'un comité de réflexion dédié à l'examen du principe de spécialisation des opérateurs économiques vendeurs en l'état et le cahier des charges régissant leur activité. Tenue au siège du ministère, cette réunion a pour objectif de définir les missions du comité en charge de l'étude du principe

de spécialisation des opérateurs économiques importateurs vendeurs en l'état, et de tracer les bases réglementaires du cahier des charges régissant cette activité. Les ministres ont relevé le rôle important qu'il incombe à ce comité en charge d'organiser et d'encadrer le métier d'importateur en fonction de la spécialisation, ainsi que de mettre fin à l'anarchie qui a envahi cette profession ces dernières années : invasion fiscale, sur-

facturation, importation de marchandises non conformes. Le cahier des charges proposé par la tutelle sera le socle sur lequel seront jetées les bases des nouveaux mécanismes d'encadrement du Commerce extérieur et éradiquera toute pratique illégale exercée auparavant, ont-ils soutenu. Le comité poursuivra ses réunions ouvertes jusqu'à concrétisation des tâches pour lesquelles il a été mis en place, a conclu le communiqué.

Boumerdès

Relance du chantier du projet de l'hôpital de 240 lits

Le chantier du projet de l'hôpital de 240 lits du chef-lieu de Boumerdès a été relancé, dimanche, après un arrêt de plusieurs années dû à de nombreux problèmes.

Le coup d'envoi du chantier a été donné par le wali Yahia Yahiatene, qui a effectué une visite sur site, avec les responsables de directions concernées, aux fins de s'enquérir des conditions de travail au niveau de ce projet, durant cette crise sanitaire du nouveau coronavirus. Dans sa déclaration en marge de cette visite, le wali a souligné la relance du projet suite, a-t-il dit «au parachèvement des procédures de résiliation du contrat de la part de la direction de la santé de la wilaya, avec l'entreprise italienne, détentrice du projet pour n'avoir pas obtempéré à l'ordre de poursuite des travaux», a-t-il expliqué, signalant l'octroi du projet à une entreprise de réalisation nationale, leader dans le domaine, suite à l'appel d'offres national lancé, à cet effet. «Nous avons dépassé le conflit juridique né entre l'entreprise étrangère, détentrice du projet et la direction de la santé de la wilaya, en sa qualité de maître d'ouvrage, suite à l'arrêt des travaux de ce chantier», a-t-il ajouté, assurant : «Nous sommes désormais engagés dans une nouvelle étape de ce projet d'importance.» Dans son exposé sur ce projet, la directrice des équipements publics de la wilaya, Saliha Ben Henaya, a imputé le retard accusé dans la relance de ce projet, dont le chantier a été arrêté à près de 30% de travaux, «aux procédures nécessitées pour l'attribution du marché et la désignation d'une nouvelle entreprise de réalisation, notamment». Le

contrat de l'entreprise italienne, chargée initialement de ce projet, a été «résilié pour non-respect des clauses du cahier des charges et le grand retard mis dans ses travaux de réalisation, en dépit des efforts consentis par les autorités de la wilaya pour répondre à toutes les doléances de cette entreprise, concernant notamment la réévaluation du coût du projet et le versement de ses dus», a-t-elle souligné. Selon un rapport présenté dernièrement par l'APW, ce projet a été inscrit à la réalisation en 2006, au titre du quinquennal 2005-2009, pour une enveloppe de 1,3 milliard de DA, portée à près de 5 milliards suite à la réévaluation de son coût. Cet établissement, qui sera construit sur cinq étages, englobera une dizaine de blocs opératoires destinés aux interventions chirurgicales de toutes sortes, dans des spécialités dites de pointe et non disponibles actuellement à Boumerdès, telles que la neurochirurgie et la cardiologie interventionnelle, en plus de services médicaux divers. Selon les objectifs qui lui ont été fixés, la concrétisation de ce projet, en réalisation sur une assiette de 5 ha du centre-ville de Boumerdès, est de nature à réduire considérablement la pression au niveau des trois établissements hospitaliers actuellement opérationnels dans la wilaya, tout en diminuant les déplacements pénibles et coûteux des malades de la région vers les hôpitaux de wilayas voisines.

Ali B.



Oran

Quand les commandos de l'OAS semaient la mort

L'historien et chercheur au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, Saddek Benkada, est catégorique : «Janvier et février 1962 ont été les mois où l'OAS avait atteint à Oran le plus haut degré dans sa folie meurtrière. Les commandos de l'OAS multipliaient attentats à la bombe et assassinats, visant aussi bien des Européens que des Algériens.» L'historien a relevé, au cours d'un colloque sur la guerre de libération nationale, que la sinistre organisation terroriste, OAS, rejetant l'idée d'une indépendance de l'Algérie, avait redoublé de férocité à l'approche de l'aboutissement des négociations de paix et la signature du cessez-le-feu le 19 mars 1962, et procédé à une escalade dans l'horreur. L'OAS a multiplié les actes criminels aveugles, faisant un millier de victimes à Oran, où elle était bien implantée et recrutait un grand nombre de ses membres parmi les militaires et la population européenne.

La terreur s'installe

Le chercheur du CRASC souligne que «depuis l'installation à Oran, en août 1961, du chef de l'OAS de l'Oranie, Edmond Jouhaud, ce dernier et son organisation n'avaient cessé de plonger, de jour en jour, la ville dans la plus effroyable des horreurs. Les commandos OAS multipliaient attentats à la bombe et assassinats, visant aussi bien les Européens que les Algériens.» «Cette organisation jouissait de la complicité et du soutien quasi complet de la population européenne et des corps constitués et surtout des services de sécurité, composés en majorité de pieds-noirs totalement acquis à l'OAS», indique S. Benkada, ajoutant que «cette situation a amené l'organisation terroriste à imposer sa loi et à entreprendre des actions ponctuelles de plus en plus sanglantes». C'est la période où l'OAS frappait en toute impunité. Les Oranais gardent toujours en

mémoire le triste souvenir de ce 13 janvier 1962, lorsqu'un commando de six hommes, déguisés en gendarmes, avec la complicité des gardiens, se présente à la prison civile d'Oran, avec de faux papiers pour se faire remettre quatre militants du FLN condamnés à mort : Guerrab Lahouari, Freh Mohamed, Sabri et Si Othmane. Ils seront trouvés quelques heures plus tard assassinés dans la forêt de Canastel. Pour souligner encore plus l'horreur marquant cette période charnière de l'histoire nationale, Saddek Benkada, souligne que «désormais, plus que jamais, plastiquages et assassinats se succéderont à un rythme d'enfer. L'OAS avait employé contre la population algérienne toutes les formes d'extermination individuelle et collective : lynchages, lynchage des malades à l'intérieur même des hôpitaux, enlèvements et exécutions des condamnés à mort détenus à la prison d'Oran, tirs au mortier et aux grenades, tirs de snipers à partir des immeubles». Oran plongera dans l'horreur, un mercredi 28 février 1962, au 23e jour du Ramadhan, à quelques heures de la rupture du jeûne, deux voitures piégées explosèrent en plein milieu du quartier musulman de Medina Jdida.

L'horreur a atteint son paroxysme

Les mains criminelles avaient choisi délibérément la Tahtaha, cet endroit très fréquenté par la foule qui s'agglutinait, en fin de journée du Ramadhan, devant les étals des marchands de gâteaux orientaux. Sur place, la scène est hallucinante : des corps déchiquetés, des lambeaux de chair éparpillés ici et là. La plupart des visages étaient méconnaissables, les corps étaient réduits en charpie. Les murs dégoulaient de sang et de morceaux de chair. «Les femmes, ne supportant pas que les corps des victimes soient couverts de feuilles de journaux et de carton, ont enlevé spontanément leur voile, d'autres ont ramené de leur maison des draps blancs, pour les couvrir», raconte Saddek

Benkada, ajoutant que les passants se trouvant tout près du lieu de l'explosion n'ont jamais pu être identifiés. Les premiers secours sont organisés. Les plus touchés ont été dirigés vers l'hôpital du FLN où les quelques rares médecins algériens ont opéré dans des conditions très difficiles. Les autres blessés sont évacués vers l'hôpital civil. «Ceux qui ont eu la chance d'être soignés, ont fini par être achevés par un commando OAS dans leur lit», indique le professeur. Par cet attentat, l'OAS venait d'atteindre le seuil de l'intolérable et de franchir un nouveau pas dans le crime génocidaire organisé qui a «dépassé les limites jusque-là connues de l'horreur», se souvient-on. L'OAS venait d'inventer l'attentat à la voiture piégée. Le nombre réel des victimes de ce carnage ne sera jamais connu. Le bilan officiel fait état de 78 morts et de 150 blessés, indique le chercheur. Par ailleurs, le 5 mars 1962, à deux jours de la fin du Ramadhan, un commando de l'OAS d'une trentaine d'hommes, revêtus d'uniformes militaires, s'est introduit, avec la complicité des gardiens, dans la cour intérieure de la prison civile. Deux voitures bourrées de plastic, de bidons d'essence de bonbonnes de gaz butane explosent, provoquant la mort de nombreux détenus algériens, asphyxiés ou brûlés vifs dans leurs cellules. Des dizaines d'autres furent grièvement blessés. «L'attentat de Medina Jdida, l'un des plus meurtriers de la période de la guerre de Libération, ne sera dépassé dans l'horreur que par l'explosion de la bombe du port d'Alger le 2 mai 1962», rappelle le Pr Benkada. Les attentats de l'OAS se multiplièrent au-delà du cessez-le-feu. La politique de la terre brûlée s'est intensifiée à l'approche de la date du référendum sur l'autodétermination. Ces carnages de l'OAS n'ont cessé que le 5 juillet à Oran, au cours duquel les Oranais, comme tous les Algériens, fêtèrent avec faste l'indépendance du pays. Le peuple algérien a payé un lourd tribut en vies humaines.

Lehouari K.

Nâama

Éradication des sites d'élevage du bétail en milieu urbain

Les services communaux de Aïn Sefra ont lancé lundi une opération d'éradication des étables d'élevage du bétail dressés illicitement dans la périphérie sud de cette commune, a-t-on appris hier de ses élus. Les services techniques de la commune, en compagnie des services de la police, ont établi des procès-verbaux contre les contrevenants et

les propriétaires des étables construites sans autorisation à l'intérieur du milieu urbain, ce qui altère l'espace public et porte préjudice à l'environnement, a souligné le vice-président de l'APC de Aïn Sefra, Chair Abderrahmane. L'opération s'inscrit dans le cadre d'une campagne menée par les services communaux et la police urbaine et

environnementale de la sûreté de wilaya visant à éliminer les étables érigées illégalement, les enclos et autres constructions illicites. Elle durera plusieurs jours et sera accompagnée de saisies d'animaux errants (moutons et vaches) qui constituent un danger d'agression pour les espaces verts au sein du tissu urbain, et ce, par arrêté de la

wilaya. La commune de Aïn Sefra a lancé une campagne de lutte contre la leishmaniose cutanée en procédant à la pulvérisation des sites de reproduction de l'insecte transmetteur de la maladie. Cette campagne est, toutefois, confrontée à des difficultés en raison de la présence d'étables et enclos en milieu urbain.

Chlef

Participation de trois thoniers à la campagne de pêche au thon rouge

Trois thoniers de la wilaya de Chlef participeront à la campagne de pêche au thon rouge en haute mer internationale, prévue pour la période du 26 mai au 1er juillet prochain, a-t-on appris, hier, de la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH).

Selon le directeur local du secteur, Abderrahmane Abed, «trois bateaux de la wilaya Chlef participeront à la campagne de pêche de la quote-part algérienne en thon rouge, qui est estimée, cette année, à 1650 tonnes». Il a fait cas d'un 4e thonier en maintenance à l'étranger, programmé à participer à cette campagne, «mais la crise du coronavirus a empêché le parachèvement de ses travaux», a-t-il déploré. Soulignant, en outre, qu'il s'agit de la 2e participation des navires de la wilaya à la campagne de pêche au thon rouge, dans cette zone proche de l'archipel maltais. Sachant que ces thoniers répondent aux normes internationales qui exigent que les bateaux doivent mesurer entre 28 à 32 m. Le responsable s'est félicité de cette opération, qui permettra aux professionnels du secteur de créer des investissements dans la filière thon, notamment l'engraisement, a-t-il indiqué. Il a fait cas de l'existence d'un projet en la matière, dans la région. Soit un projet d'engraisement du thon, prévu à la réalisation à Sidi Abderrahmane (75 km au nord-ouest de Chlef) et attendu à la mise en service en 2021, avec à la clé une perspective d'exportation du produit et de création de nouveaux postes d'emploi. A noter que la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) a revu à la hausse le quota de l'Algérie en thon rouge, en le portant à 1650 tonnes, durant cette année, contre 1430 tonnes en 2019.

Saidi H.



Adrar

Lancement d'une opération de nettoyage du marché à bestiaux

Une large opération de nettoyage a été lancée au niveau du marché à bestiaux par les services de la commune de Timi (wilaya d'Adrar), a-t-on appris du responsable de cette collectivité. L'opération entre dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du nouveau coronavirus, ainsi que de lutte contre les aspects menaçant dangereusement l'environnement, notamment les rejets de cadavres de bétail, a indiqué un membre de l'Assemblée populaire communale de Timi, Abdelaziz Chikhaoui. Profitant de la fermeture du marché à bestiaux dans le cadre des

mesures de prévention sanitaire contre la propagation du Covid-19, les services communaux ont intensifié, en coordination avec ceux des secteurs de l'environnement et de l'agriculture et l'inspection vétérinaire, leurs efforts pour éliminer les «points noirs» au niveau de ce marché et améliorer sa situation, a-t-il expliqué. Dans le même contexte, la commune frontalière de Timiaouine (extrême sud de la wilaya) a enregistré la mort de 51 têtes de bétail, dont quatre bovidés, après s'être abreuvés d'un puits situé dans la région, a-t-on appris auprès de la délégation des services agricoles de

la wilaya déléguée de Bordj Badji Mokhtar. Les services agricoles en question ont pris certaines dispositions, notamment l'envoi d'un vétérinaire sur les lieux, accompagné d'éléments de la Gendarmerie nationale, pour faire des prélèvements sur les cadavres de bétail et les envoyer au laboratoire. Les services communaux et ceux de l'Algérienne des eaux ont, pour leur part, prélevé des échantillons d'eau du puits d'où s'était abreuvé le bétail concerné pour des analyses en laboratoire, en attendant les conclusions de l'enquête, selon la même source.

Université de Sidi Bel Abbès

Création de composants de dépistage du coronavirus

L'université Djillali Liabès de Sidi Bel Abbès a enregistré l'invention de composants du dépistage du coronavirus, au niveau du laboratoire de recherche de la faculté des sciences naturelles et vie, a-t-on appris du chef d'équipe de recherche, l'universitaire Drici Amine. Cette équipe a réussi à inventer des composants du dépistage du coronavirus dont des premiers tests effectués le week-end dernier au niveau de l'annexe de l'Institut Pasteur de la wilaya de Chlef ont donné lieu à des résultats positifs. Drici Amine a fait savoir que ces tests seront renforcés par la réalisation, dans la

semaine en cours, des deuxième et troisième tests sous la supervision des directions de la recherche scientifique au ministère de tutelle pour valider l'invention par l'Institut Pasteur, expliquant que l'invention concerne la production de composants pour dépister le coronavirus en utilisant la technique PCR et des produits d'enzymes à moindre coût. L'invention a eu lieu en partenariat entre l'université Djillali Liabès de Sidi Bel Abbès et une start-up, a-t-il fait savoir, notant que l'équipe de recherche comprend des experts et des universitaires du pays et de l'étranger.

El Bayadh

Lancement de la production de 20 000 masques de protection

Une opération de confection de 20 000 masques de protection a été lancée dimanche à El Bayadh pour contribuer à la prévention contre la propagation du Covid-19, a-t-on appris du directeur de la chambre d'artisanat et des métiers. Amiri Hocine a indiqué que cette initiative a été lancée à travers cinq centres de formation professionnelle des communes d'El Bayadh, Bougtob, Chellal, Labiodh Sidi Cheikh et Boussemghoun, en collaboration avec la chambre d'artisanat et des métiers et des secteurs du tourisme et de la formation professionnelle. Cette opération enregistre la participation de 45 bénévoles entre artisans, enseignants de formation professionnelle spécialiste en confection. Les bavettes seront remises aux services de la wilaya qui se chargeront ensuite de les distribuer aux administrations, commerçants et citoyens. Pour rappel, plusieurs femmes artisanes de la wilaya d'El Bayadh ont confectionné 11 000 bavettes, dont 7000 produites à la chambre d'artisanat et des métiers, 4000 masques, 100 visières et 50 combinaisons par la commune de Labiodh Sidi Cheikh.

Pénétrante Jijel – El Eulma

Les travaux d'avancement au ralenti

Six années après la notification de l'ordre de service pour entamer les travaux de la pénétrante autoroutière devant relier la wilaya de Jijel à celle de Sétif en passant par Mila sur 111 km, le taux d'avancement des travaux n'a guère dépassé les 42% comme annoncé par le ministre des Travaux publics, jeudi dernier, en réponse à la question de la députée Bedra Ferkhi. Cette affirmation vient ainsi confirmer les informations qui rejetaient catégoriquement une éventuelle réception du projet

avant 2022 voire même 2025 pour les plus pessimistes !

Si en ce temps de coronavirus, les retards de travaux sont justifiés, d'aucuns se posent la question pour savoir ce qui a été fait six années durant. Le ministre a parlé de facteurs naturels, techniques et organisationnels ayant influé sur l'avancement de ce projet.

A Jijel, la population, qui attend avec impatience cette réelle voie de désenclavement, s'interroge sur les difficultés

financières et la situation du partenaire algérien du groupement algéro-italien, l'entreprise ETRHB, dont le patron, Ali Haddad, se trouve actuellement en prison. On rappellera qu'en octobre 2019, l'ex-wali Bachir Far avait reconnu sur les ondes de Radio Jijel les contraintes financières du pays qui influaient négativement sur l'avancement du projet. Il avait notamment affirmé que «depuis fin décembre, les entreprises mobilisées sur le terrain n'ont pas été payées».

Oran

Des pluies torrentielles atteignant 18 à 35 millimètres dans la wilaya

Les pluies torrentielles, qui se sont abattues durant la nuit de samedi à dimanche sur la wilaya d'Oran, ont atteint par endroits 18 à 35 millimètres, provoquant des inondations et des dégâts matériels et causant la mort d'un nourrisson.

Les services locaux de la météorologie ont indiqué que les quantités de pluie prévues durant cette journée sont estimées à 20 millimètres et qu'une amélioration des conditions climatiques est prévue à partir de 18h. Les fortes pluies qui se sont abattues de manière continue, dans la nuit de samedi à dimanche, à Oran, ont enregistré de nombreux accidents, à l'instar de l'effondrement partiel de certaines habitations précaires et l'inondation par la crue de plusieurs axes routiers principaux, places publiques et cités d'habitations. Les unités de la Protection civile sont intervenues pour pomper les eaux infiltrées dans les habitations, évacuer la boue charriée par les eaux et secourir des personnes coincées dans plusieurs communes, à Mers El Kebir, Bousfer, Tafraoui, Aïn El Turck et Bir El Djir. Les pluies ont provoqué également l'effondrement d'un mur à Haï Lalla Khadidja dans la commune de Mers El Kebir ayant causé la mort d'un bébé (une fille âgée d'une année et demie) et blessé sa mère. Le corps sans vie du nourrisson a été transféré à la morgue de l'hôpital de Aïn El Turck et la maman a été évacuée à l'hôpital pour les soins nécessaires. La cellule de communication des services de la

Protection civile a indiqué que les opérations d'intervention et d'évacuation des eaux de pluie se poursuivent jusqu'aujourd'hui. Le wali d'Oran, Abdelkader Djellaoui, s'est rendu en compagnie des membres de la commission de sécurité de la wilaya dans de nombreux quartiers et points bas des axes routiers de la wilaya submergés par les eaux des pluies, à l'instar de la RN 2, notamment à l'entrée de Mers El Kebir. Aussi, a-t-il été procédé à la constitution d'une cellule de crise, dont le pilotage sera assuré par le secrétaire général de la wilaya, regroupant les représentants des services de la sûreté de wilaya, de la Protection civile, de la direction des travaux publics, de la direction des ressources en eaux et de la Société des eaux et de l'assainissement d'Oran (SEOR). Il s'agit de recenser les différentes zones et axes routiers endommagés par les fortes pluies, et ce, pour mener, en commun, des opérations d'intervention et également pour mettre les moyens permettant l'ouverture des routes et l'évacuation des points noirs dus à la stagnation des eaux. Les communes de Mers El Kebir et de Aïn El Turck, situées à l'ouest d'Oran, ont connu, dimanche, des protestations de groupes de citoyens qui



ont bloqué des axes routiers pour faire entendre leurs préoccupations et les conditions difficiles dans lesquelles ils vivent, réclamant des logements décentes dans les meilleurs délais possibles. Concernant une tornade au large du littoral de la commune de Aïn El Turck, vue par de nombreux citoyens et filmée dans des vidéos ayant

fait le tour des réseaux sociaux, les services de la météorologie ont expliqué que «ce n'est pas la première fois que ce phénomène se produit», précisant que celui-ci a été observé dans le littoral de certains pays arabes, et qu'il s'agit là d'une petite tempête qui ne présente aucun danger.

Lehouari K.

Ghardaïa

La prolifération des déchets de protection contre le Covid-19, véritable fléau

La prolifération des déchets résultant des équipements de protection contre le Covid-19 (gants, masques, mouchoirs), potentiellement infectés, constitue un véritable fléau et un risque majeur sur la santé publique, dans différents quartiers de Ghardaïa, de l'avis des praticiens de la santé. L'incivisme de quelques citoyens offre un triste spectacle qui se manifeste à travers des tas de gants en plastique et bavettes, usités et jetés sur la voie publique par des personnes inconscientes du danger que cela représente pour la santé et l'environnement.

«Ces objets de protection jetés sur les trottoirs constituent de véritables agents de contamination en cette période de pandémie du coronavirus», ont mis en garde de nombreux praticiens dans la région de Ghardaïa. La gestion de ces déchets préoccupe également les responsables de la commune chargés de la collecte et le nettoyage des ordures ménagères des quartiers de Ghardaïa. Pour le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Ghardaïa, Omar Fekhar, «l'incivisme» de certains citoyens est devenu «franchement inquiétant pour la santé publique»,

précisant que «se débarrasser de façon inappropriée des équipements de protection contre le Covid-19 constitue un véritable danger pour les citoyens, les éboueurs et l'environnement». La prolifération de ces déchets dans certains quartiers de Ghardaïa est signe d'un «manque de civisme», s'est plaint un éboueur visiblement très touché par le manque de respect de quelques individus qui jettent ces déchets sur la voie publique. «Nous sommes éboueurs, mais nous avons des familles et ces déchets constituent un danger potentiel pour nous», a-t-il souligné. De nombreux citoyens partagent également cette indignation et jugent l'acte de jeter des masques et des gants usités comme «incivilité» et de «l'irrespect» pour les éboueurs. Le P/APC de Ghardaïa a réagi à plusieurs reprises sur les ondes de la radio locale, demandant aux habitants de ne pas jeter ce genre d'équipements, pouvant être souillés par le virus du Covid-19, sur les trottoirs ou aux pieds des palmiers. «La lutte menée contre la pandémie du coronavirus est l'affaire de tous, et nous devons être responsables et conscients du danger», a-t-il souligné. Des mesures de

sécurité et de prévention maximales ont été prises pour permettre aux éboueurs d'accomplir leur tâche sans danger en les dotant d'équipements appropriés gants, masques, bottes et gel hydro-alcoolique, a assuré M. Fekhar. Actuellement, l'heure est à la sensibilisation de proximité contre la pandémie, et il est demandé aux citoyens de respecter les gestes barrières, insiste-t-il. Le P/APC prie les citoyens de se débarrasser des déchets (mouchoirs, masques et gants usagés) en les mettant soigneusement dans un sac en plastique résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel, avant de les placer dans le sac pour ordures ménagères. Face à la prolifération de différents déchets dans la commune, les services de l'APC de Ghardaïa ont élaboré un plan pour mettre fin à la détérioration de la situation environnementale par la mise en place d'une entité publique autonome pour la gestion des déchets ménagers de la commune estimés à plus de 32 000 tonnes/an. L'objectif est de collecter les déchets pour éviter une autre crise sanitaire liée à la prolifération des ordures, a soutenu de P/APC.

Hadj M.

El Tarf

Opération de désinfection du parc animalier de Brabtia

Une importante opération de désinfection du parc animalier de Brabtia, se trouvant en plein cœur du Parc national d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf, a été organisée dimanche, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19). Initiée par la direction des services agricoles (DSA), cette opération a été menée en étroite collaboration avec les éléments de la conservation locale des forêts, et des services de la wilaya. Les participants à cette

action de salubrité se sont attelés à nettoyer et à désinfecter différents endroits du parc qui s'étale sur 20 ha, principalement ses 6 abris d'animaux sauvages et domestiques, soulignant que l'opération a été supervisée par les gestionnaires du parc, principalement ses vétérinaires. Le produit désinfectant a été fourni, «à titre gracieux» par une société locale de désinfection de statut privé, relevant que l'opération sera reconduite chaque mois afin d'assurer hygiène et

confort aux habitants de ce parc, dans le souci de préserver la richesse faunistique de cette wilaya frontalière. La prochaine organisation d'opérations portant, entre autres, sur la dératisation et la démoustication du parc animalier de Brabtia qui compte près d'une vingtaine d'espèces totalisant pas moins de 74 animaux domestiques et sauvages, attirant de nombreux visiteurs en quête de détente et de découverte de ce monde animalier.

Mila

Plusieurs projets du secteur des travaux publics au point mort en raison du coronavirus

Pas moins de 9 projets, relevant du secteur des travaux publics, sont à l'arrêt dans la wilaya de Mila en raison de la crise sanitaire du coronavirus que traverse actuellement le pays, a indiqué, le directeur local de ce secteur, Abdellah Sellai. Ce même responsable a expliqué que l'arrêt de ces chantiers est dû à l'application des mesures relatives à la lutte contre la pandémie de Covid-19, ayant entre autres engendré des difficultés dans le transport et conduit à l'arrêt des approvisionnements des différents chantiers et la réduction des effectifs. Ces projets portent notamment sur l'aménagement du réseau routier de la wilaya et le traitement de glissements de terrain, selon la même source. Concernant les grands chantiers, il a souligné que ces derniers se poursuivent «normalement» en dépit de la situation sanitaire actuelle, citant à cet effet, l'exemple du projet de réalisation du pont de Oued Manar dans la commune de Tessedan Hadada, sur une distance de plus de 600 m, devant être livré, selon les termes du contrat de réalisation, «avant la fin du premier semestre 2021». Les projets de maintenance du secteur des travaux publics, notamment ceux qui concernent la réfection des routes, se poursuivent également malgré la pandémie, a-t-il encore précisé. M. Sellai a assuré que tous les axes routiers situés en dehors des périmètres urbains sont contrôlés de manière régulière par les travailleurs du secteur, mobilisés de manière à contourner tous les problèmes liés au manque de transport. Selon la même source, les travailleurs du secteur effectuent les missions qui leur sont dévolues tout en appliquant les mesures de prévention contre le Covid-19.

Netflix revient à la qualité vidéo normale

Un retour à la normale qui se fera de manière progressive. Pour l'instant, cela ne concerne que quelques pays européens. En mars dernier, l'Europe débutait son confinement, entraînant une sollicitation toute particulière d'Internet. Pour éviter de surcharger le réseau, l'Union européenne avait demandé à Netflix de baisser la qualité d'image de ses contenus. Une demande à laquelle le service de streaming avait répondu, annonçant un bridage de sa qualité d'image pour une durée de 30 jours. Une durée qui a finalement été prolongée, à l'image du confinement. Près de deux mois plus tard, le déconfinement est en cours dans plusieurs pays européens. De quoi espérer un retour à la normale pour les services de streaming. Or, Netflix ne semblait pas de cet avis et avait initialement refusé de débrider ses contenus ce qui lui avait attiré les foudres de ses clients. Quelques jours plus tard, Netflix semble avoir changé d'opinion et débuté le débridage de sa qualité d'image en Europe, rapporte FlatpanelsHD. Les abonnés Premium du service de streaming vont pouvoir de nouveau visionner des programmes en 4K HDR+. Un retour à la

normale qui semble se faire de manière progressive. Pour l'instant, seuls l'Allemagne, le Danemark et la Norvège et quelques autres pays non identifiés peuvent profiter à nouveau des contenus Netflix en 4K HDR avec une bande passante de 15 Mb/s, selon le site FlatpanelsHD. Dans certains autres pays européens, la qualité des vidéos remonte en 4K et HDR en fonction des contenus et abonnements, mais le débit reste limité à 7,62 Mb/s. Netflix a indiqué à FlatpanelsHD qu'il travaillait activement avec les opérateurs de télécommunications pour restaurer au plus vite la qualité maximale des vidéos. Le service américain a également affirmé que les débits avaient déjà augmenté de manière globale au cours du mois d'avril. Enfin, Netflix a promis que «quand les conditions s'amélioreront, nous leverons les limitations». Netflix n'a pas été le seul à brider ses contenus pour éviter de surcharger les réseaux de télécoms durant le confinement. YouTube, Apple TV + et Amazon Prime Video avaient également répondu à l'appel de l'Union européenne et réduit la qualité de leurs images.



Le virus se transmet bien par la parole



Une expérience scientifique confirme que les micro-gouttelettes de salive qui sortent de notre bouche lorsque nous parlons peuvent être des vecteurs de transmission du coronavirus. Nous le savions déjà, les gouttelettes contenues dans les postillons et expulsées par la toux ou l'éternuement sont le principal vecteur de transmission du coronavirus. Une nouvelle expérience scientifique, menée par des chercheurs de l'Institut national du diabète et des maladies digestives et rénales et publiée dans la revue Pnas, montre que les micro-gouttelettes que l'on libère lorsque l'on parle peuvent elles aussi transmettre le Covid-19.

1 000 gouttelettes en suspension dans l'air pendant 8 minutes

Pour cette expérience, les scientifiques ont placé une personne dans une boîte fermée et l'ont fait parler pour étudier les gouttelettes relâchées. Grâce à un laser, ils ont pu quantifier le nombre de gouttelettes expulsées. Ce patient devait répéter avec une voix forte "Stay healthy" pendant 25 secondes. Les chercheurs ont alors

observé que les gouttelettes sont restées dans l'air pendant 12 minutes. En ajoutant la concentration connue du Covid-19 dans la salive, les chercheurs ont estimé qu'une parole forte peut générer l'équivalent par minute de plus de 1 000 gouttelettes contaminées capables de rester en suspension dans l'air pendant 8 minutes ou plus, dans un espace fermé. "Cette visualisation directe démontre que la parole normale génère des gouttelettes dans l'air qui peuvent rester en suspension pendant des dizaines de minutes ou plus, et sont éminemment capables de transmettre une maladie dans un espace confiné", conclut l'étude.

Le masque, la meilleure protection

Cette étude justifie le port du masque. En plus des postillons ou des gouttelettes expulsées lors d'un éternuement et qui viennent se déposer sur les différentes surfaces, la parole est également vecteur de transmission et seul un masque peut venir empêcher les micro-gouttelettes d'investir l'air. En France, le masque est obligatoire dans les transports en commun, à l'école ainsi que dans certains commerces.

L'efficacité des masques sur le coronavirus prouvée par des tests sur des hamsters

Les résultats ont montré que la transmission du virus était réduite de plus de 60% quand les masques étaient en place. Des tests sur les hamsters révèlent que l'utilisation de masques réduit notablement la propagation du coronavirus, ont indiqué dimanche 17 mai des experts de l'université de Hong Kong. Ces recherches sont parmi les premières à étudier si le port du masque peut empêcher des porteurs symptomatiques ou asymptomatiques du virus Covid-19 d'infecter d'autres individus. Dirigé par le professeur Yuen Kwok-yung, expert reconnu des coronavirus, les chercheurs ont placé des cages contenant des hamsters préalablement infectés près de celles d'animaux en bonne santé. Des masques chirurgicaux ont été placés entre les deux cages, avec un flux d'air allant de la cage des animaux malades à celle des animaux sains. Les résultats ont montré que la transmission du virus était réduite de plus de 60% quand les masques étaient en place. Les deux tiers des hamsters sains ont été infectés en une semaine quand les masques n'étaient pas en place. Le taux d'infection est tombé à un peu plus de 15% quand les masques étaient placés sur la cage des animaux infectés et à 35% quand ils



étaient placés sur la cage des hamsters sains.

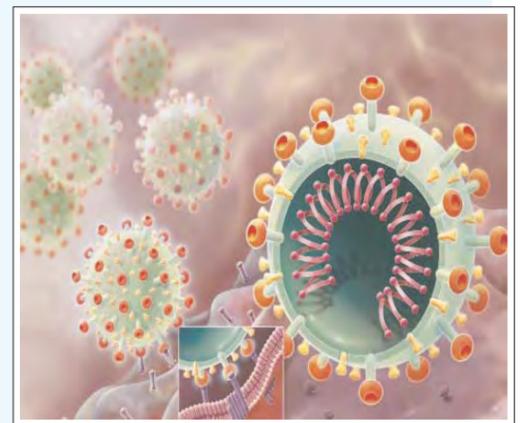
«Le port universel du masque est vraiment important»

«Il est très clair qu'utiliser les masques sur les sujets infectés (...) est plus important que n'importe quoi d'autre», a dit M. Yuen à des journalistes. «Nous savons désormais qu'une grande partie des personnes infectées ne présentent pas de symptômes, donc le port universel du masque est vraiment important», a-t-il ajouté. Le

professeur Yuen est l'un des microbiologistes qui a découvert le virus Sras quand il est apparu en 2003 et a fait quelque 300 morts à Hong Kong. Il a plaidé très tôt en faveur du port du masque par la population. Quatre mois après l'apparition des premiers cas de Covid-19 en Chine, Hong Kong est parvenu à limiter le nombre de cas à mille, qui n'ont fait que quatre morts. Les experts estiment de l'utilisation des masques ainsi que de larges campagnes de tests et traçage sont les raisons de ce succès, dans une ville de 7,5 millions d'habitants voisine de la Chine.

Le SARS-CoV-2 toujours vivant cinq jours après la mort

Le SARS-CoV-2, virus responsable de la pandémie du coronavirus, est toujours bien présent dans différents organes du corps au moins cinq jours après la mort, révèle une nouvelle étude allemande publiée dans Annals of Internal Medicine. Citée par Sciences Et Avenir, l'étude vient confirmer la persistance post mortem chez l'homme du virus SARS-CoV-2. C'est toutefois la première fois que l'analyse se fait de manière aussi complète. Dans ce groupe où l'âge médian était de 73 ans, les médecins légistes et anatomo-pathologistes du service de médecine légale du centre médical universitaire de Hambourg-Eppendorf (Allemagne) ont eu recours, pour chacune des 12 autopsies, à un scanner associé à une analyse fine, dite histologique, des tissus de différents organes ainsi qu'à une évaluation de la charge virale par la technique PCR. Ainsi, outre l'identification de la cause de la mort, à savoir la présence de caillots sanguins au niveau de la circulation sanguine pulmonaire responsable d'embolies pulmonaires, les médecins légistes ont aussi retrouvé dans les poumons de tous les patients de l'ARN du SARS-CoV-2. L'étude révèle qu'il n'est pas le seul organe concerné, le virus ayant été également identifié au niveau du pharynx de neuf patients tout comme au niveau du foie, du cœur et des reins. Les auteurs rapportent également que chez un patient sur quatre, de l'ARN viral a été détecté au niveau du cerveau et d'une veine de la jambe, dite la saphène interne. Mais si cette étude dite rétrospective et qui atteste de la présence virale post mortem, «n'apporte pas la preuve d'un risque infectieux, la virémie restant modérée avec des concentrations inférieures à 4×10^4 copies/ml», précise Sciences et avenir.



Forum de l'OMS

Réunion internationale en pleine tensions sino-américaines

Les 194 pays de l'organisation mondiale de la santé (OMS) se sont réunis, depuis lundi, virtuellement pour la première fois de son histoire afin de débattre de la réponse internationale à la pandémie de Covid-19, avec les tensions sino-américaines et les vaccins comme sujets de friction.

De nombreux chefs d'Etat, de gouvernements et de ministres ont pris la parole à l'occasion de cette Assemblée mondiale de la santé, organe décisionnel de l'agence onusienne, qui s'est ouverte à 12h00 (10h00 GMT), et doit s'achever aujourd'hui à la mi-journée. Malgré l'escalade des tensions entre Washington et Pékin, les pays espèrent adopter par consensus une longue résolution portée par l'UE. Elle demande de lancer «au plus tôt (...) un processus d'évaluation» pour examiner la riposte sanitaire internationale et les mesures prises par l'OMS face à la pandémie du coronavirus. Le texte appelle aussi l'OMS à «collaborer étroitement avec l'Organisation mondiale de la santé animale, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et les pays (...) en vue d'identifier la source zoonotique du virus et de

déterminer par quelle voie il s'est introduit dans la population humaine, (...), notamment moyennant des missions scientifiques et des missions de collaboration sur le terrain». Il réclame également «l'accès universel, rapide et équitable de tous les produits (...) nécessaires à la riposte contre la pandémie», et souligne le rôle d'une «vaccination à grande échelle contre le Covid-19, en tant que bien public mondial, pour prévenir, endiguer et éliminer la transmission afin de mettre un terme à la pandémie». «Un accord informel a été marqué pour adopter la résolution par consensus. Ce sera un résultat important parce que l'OMS sera le premier forum mondial à se retrouver de manière unanime sur un texte», a indiqué une source diplomatique européenne. Selon cette source, même les questions «difficiles» y sont abordées, y compris

l'origine du virus et la réforme de l'OMS, réclamée à grands cris par les Etats-Unis. «Aucun sujet n'a été évité» dans la résolution, qu'il s'agisse notamment de «continuer à réformer l'OMS à commencer par ses capacités qui se sont révélées insuffisantes pour prévenir une crise de cette ampleur», a assuré la même source européenne citée par l'AFP. «J'espère que nous pourrions nous joindre au consensus», a déclaré vendredi l'ambassadeur américain à l'ONU à Genève, Andrew Bremberg. Washington, qui accuse Pékin d'avoir dissimulé l'ampleur de l'épidémie, est engagé dans un bras de fer avec l'OMS, accusée par le président américain, Donald Trump de s'être «plantée» dans la gestion de la pandémie en s'alignant sur la position chinoise. Il a dans la foulée suspendu la contribution américaine à l'OMS.

Tunisie

aucun nouveau cas confirmé, baisse de la courbe épidémique

Aucun nouveau cas confirmé de Covid-19 n'a été enregistré en Tunisie, ce dimanche, le bilan épidémiologique se maintenant à 1037 cas dont 45 décès, a annoncé dimanche soir le ministère tunisien de la Santé. Selon la même source, quelque 781 tests de dépistage ont été effectués durant les 24 dernières heures portant ainsi à 40 559 le total des analyses virologiques effectuées depuis le 2 mars dernier, date du premier cas importé. Le nombre de guérisons s'élève à 816 contre 176 patients encore porteurs du virus, dont 3 sont encore hospitalisés. La courbe épidémique en Tunisie ne cesse de baisser, tendance qui semble augurer une relative maîtrise de l'épidémie. Depuis le début du mois de mai, les appels téléphoniques reçus par le Service d'aide médicale urgente (SAMU) ont diminué à 4000 appels quotidiens, après un pic de 15 000 appels par jour, entre le 14 mars et la fin du mois d'avril, d'après le chef du SAMU de Tunis, Mounir Daghfous. Ce dernier a expliqué que «cette régression des appels dont ceux relatifs aux cas d'infection par (la) COVID-19 est un bon signe qui traduit la réussite du processus de maîtrise de la propagation du virus». Le 24 mai, la Tunisie parachèvera la première phase d'un plan de déconfinement ciblé en 3 étapes, dont la dernière prendra fin le 14 juin prochain.

Syrie

Daech coupe la route entre Damas et Deir ez-Zor dans l'est de la Syrie selon (l'OSDH)

Le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) a coupé, ce dimanche, dans la ville de Kabajeb la route qui relie Damas, la capitale du pays, à la province de Deir ez-Zor, dans l'est de la Syrie, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'homme. A Kabajeb, les éléments de l'EI se sont emparés d'un véhicule transportant un officier syrien et une femme, qu'ils ont exécutés avec deux autres personnes dans la zone, a déclaré l'OSDH. Ce groupe basé au Royaume-Uni a indiqué que les forces syriennes avaient déployé des renforts dans la région, et avaient affronté à plusieurs reprises les terroristes de l'EI. Ces événements surviennent alors même que de nouvelles séquences vidéo sont apparues en ligne, montrant des membres de l'EI exécuter un certain nombre de personnes accusées d'être des «espions» de l'armée syrienne dans la région de Sukhneh, dans des zones reculées de l'est de la province de Homs, sur la route de Deir ez-Zor. L'EI a perdu plusieurs territoires clés dans l'est et le nord de la Syrie, mais contrôle toujours un certain nombre de zones désertiques dans l'est du pays.

COVID-19

«Le nombre de cas dans le monde est supérieur à 4,7 millions», selon l'université Johns-Hopkins

Le nombre de cas confirmés de Covid-19 dans le monde entier est supérieur à 4,7 millions, atteignant 4 708 415 dimanche à 18H32 (22H32 GMT), selon les données compilées par le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'université Johns-Hopkins. Au total, 314 950 personnes à travers le monde sont mortes à cause de la maladie, selon la même source. Les Etats-Unis sont le pays le plus touché par la pandémie, avec 1 486 375 cas et 89 549 décès. Les pays ayant enregistré plus de 200 000 cas comprennent également la Russie, le Royaume-Uni, le Brésil, l'Espagne et l'Italie, selon les données du CSSE.

Chili : coronavirus

43 781 cas confirmés pour 450 décès et 19.213 rémissions

Le Chili a enregistré un total cumulé de 43 781 cas confirmés de contamination au Covid-19, dont 19 213 rémissions et 450 décès, ont indiqué, dimanche, les autorités sanitaires du pays andin. Selon un dernier bilan du ministère de la Santé, les dernières 24 heures ont enregistré 2353 nouveaux cas positifs de coronavirus, 29 nouveaux décès et 1199 nouvelles rémissions de cette pandémie. Un précédent bilan faisait état la veille de 41 428 cas confirmés, 421 décès et 18 014 rémissions. Ainsi, la Région métropolitaine de Santiago compte 32 684 cas, suivie, notamment par L'Araucanie (1606),

Antofagasta (1505), Valparaiso (1474), Biobio (1099), Tarapaca (975), Magallanes (961) et Ouble (942), a précisé le ministère. Depuis vendredi, le «Grand Santiago», composé de 32 communes, a été placé en quarantaine. Cette mesure touche environ 8 millions de personnes et avait été demandée par différents maires et organisations médicales. De même, toutes les personnes âgées de plus de 75 ans sont dans l'obligation de rester confinées dans leurs domiciles. Le Chili a également fermé ses frontières et mis en place un couvre-feu nocturne dans l'ensemble du pays, de 22H00 à 5H00 du matin.

Italie : coronavirus

Le plus faible nombre de morts quotidien depuis le début du confinement

L'épidémie de coronavirus a fait 145 morts en Italie sur les dernières 24 heures, soit le plus faible bilan quotidien depuis le début du confinement le 9 mars, a annoncé, ce dimanche, la Protection civile italienne. Par ailleurs, la plupart des entreprises et commerces du pays sont ouverts à partir, d'hier lundi, notamment les restaurants, bars et cafés, les coiffeurs et les magasins de détail. Les gymnases, les piscines, les cinémas et les théâtres seront eux autorisés à ouvrir le 25 mai. Les autorités ont averti que le virus continuait de circuler et appelé à respecter les consignes de distanciation sociale. Si les niveaux d'infection commencent à augmenter, le gouvernement a déclaré qu'il se réservait le droit d'imposer de nouvelles restrictions. Le 27 mars dernier, l'Italie avait enregistré le plus grand nombre de décès dus au virus en une journée, avec 969 morts.

Hong Kong : Coronavirus

Des tests sur les hamsters à Hong Kong prouvent l'efficacité des masques

Des tests sur les hamsters révèlent que l'utilisation de masques réduit notablement la propagation du nouveau coronavirus, ont indiqué dimanche des experts de l'université de Hong Kong. Ces recherches sont parmi les premières à étudier si le port du masque peut empêcher des porteurs symptomatiques ou asymptomatiques du virus Covid-19 d'infecter d'autres individus. Dirigé par le professeur Yuen Kwok-yung, expert reconnu des coronavirus, les chercheurs ont placé des cages contenant des hamsters préalablement infectés près de celles d'animaux en bonne santé. Des masques chirurgicaux ont été placés entre les deux cages, avec un flux d'air allant de la cage des animaux malades à celle des animaux sains.

Les résultats ont montré que la transmission du virus était réduite de plus de 60% quand les masques étaient en place. Les deux-tiers des hamsters sains ont été infectés en une semaine quand les masques n'étaient pas en place. Le taux d'infection est tombé à un peu plus de 15% quand les masques étaient placés sur la cage des animaux infectés et à 35% quand ils étaient placés sur la cage des hamsters sains. «Il est très clair qu'utiliser les masques sur les sujets infectés (...) est plus important que n'importe quoi d'autre», a dit M. Yuen à des journalistes. «Nous savons désormais qu'une grande partie des personnes infectées ne présentent pas de symptômes, donc le port universel du masque est vraiment important», a-t-il ajouté.

Cinémathèque algérienne

Hommage virtuel à Azzedine Meddour

La Cinémathèque algérienne présente un programme virtuel en hommage au cinéaste Azzedine Meddour, une des grandes figures du cinéma algérien, pour la 20e commémoration de sa disparition, a indiqué cet établissement sur son site web.

La Cinémathèque propose au public la diffusion sur son site Internet d'images, reportages et extraits de films de ce cinéaste, emporté le 16 mai 2000 par une maladie au sommet d'une carrière. Natif de Béjaïa en 1947, Azzedine Meddour est le réalisateur de *La montagne de Baya* (1997), un long métrage en tamazight tourné sur les hauteurs du Djurdjura, en Kabylie. Le réalisateur a légué au cinéma algérien une riche

filmographie notamment *Les nouvelles croisades*, une série de 8 heures sortie en 1980 et primée en Egypte et au Burkina Faso, *Entre nous* (1983), *Combien je vous aime* primé à New York en 1985, *Polisario, année 15* (1986), *La légende de Tiklat* (1991), ou encore *Douleur muette* (1998), son dernier film, distingué plusieurs fois dans des compétitions internationales. Azzedine Meddour aura également été producteur, membre fondateur du

Rassemblement des artistes, intellectuels et scientifiques ainsi que vice-président de l'Association des réalisateurs et producteurs algériens (ARPA). Il est également le père de la réalisatrice Mounia Meddour qui a récemment fait parler de son œuvre *Papicha* doublement primée lors de la 45e cérémonie des Césars en France.

B. M.

Histoire

Premier guillotiné le 19 juin 1956, Ahmed Zabana, un chahid immortel

Ahmed Zabana, surnommé H'mida, un des moudjahidines de la première heure et responsable du FLN-ALN de la Zone ouest d'Oran, a été le premier à être exécuté à la guillotine. Le chahid est devenu le symbole du combat et de la résistance du peuple algérien face à l'occupant français. Condamné à la peine capitale par le tribunal d'Oran, Ahmed Zabana, de son vrai nom Zahana, a été exécuté le 19 juin 1956 à la prison Barberousse, sur les hauteurs d'Alger. Il était le premier à subir cette peine capitale parmi 222 autres condamnés tout le long de la guerre de Libération nationale. Il est 4h, ce 19 juin 1956, quand Ahmed Zabana s'avança vers la guillotine, dressée dans la cour de la sinistre prison Barberousse. La scène a été reconstituée et immortalisée dans le film *La bataille d'Alger*, de l'Italien Gilo Pontecorvo. «Je suis fier de monter le premier sur l'échafaud», s'exclama le jeune militant, âgé à peine de 30 ans. Malgré son état de santé détérioré, ses blessures par balle à la jambe et au bras gauche, les signes de torture très appa-

rents et les séquelles d'un séjour de plusieurs mois au quartier des condamnés à mort, ses bourreaux se montrèrent inflexibles. Il sera exécuté et quelques minutes auparavant, il lancera un cri prémonitoire : «Je meurs mais l'Algérie vivra.» A deux reprises, le couperet de la terrible machine à tuer tombe mais la lame se coince à quelques centimètres du cou du condamné.

La tradition veut que si un condamné n'est pas exécuté à la première tentative, sa peine est commuée en prison à perpétuité. Ce ne fut pas le cas pour Zabana. Une troisième tentative et la guillotine a fini par fonctionner.

Parcours d'un combattant

La privation et la pauvreté ont contribué à forger la personnalité du héros-symbole Zabana, né en 1926 à Zahana, dans l'actuelle wilaya de Mascara. Alors qu'il n'avait que deux ans, sa famille quitte le village de Djeniène Meskine, pour s'installer à Oran. Son père, fellah, a été dépossédé de sa terre ancestrale, comme

des milliers d'autres Algériens. L'enfant grandira dans les quartiers d'El Hamri et de M'dina J'dida. Après des études primaires, Zabana décroche le CEP et suit un stage d'apprenti-soudeur au centre de formation professionnelle de la place Karguentah. Son adhésion aux SMA jouera un rôle déterminant dans le développement de son sentiment patriotique et nationaliste. Jeune scout au sein du mouvement fondé par Mohamed Bouras, il se montra très entreprenant au milieu des siens pour dénoncer les crimes du colonialisme français. Avec ses qualités de meneur d'hommes, son courage et sa volonté, il intègre l'Organisation Spéciale (OS) avec pour mission de former d'autres militants, constitués en cellules clandestines dans les villages de la zone d'El Gâda et qu'il contrôlait. Ses multiples activités politiques et ses incessants déplacements finirent par éveiller les soupçons des services des renseignements et de la police qui ne tardèrent pas à l'arrêter le 2 mai 1950. Il sera jugé et condamné à trois ans de prison. Dès sa libération,

Zabana reprit ses activités politiques avec autant d'ardeur que par le passé. Il participa aux préparatifs du déclenchement de la guerre de Libération nationale. Zabana fut désigné par Larbi Ben M'hidi, après la dissolution du CRUA, en qualité de responsable de la zone de Saint-Lucien (Zahana) et de la banlieue d'Oran (actuellement daïra de Zahana) et chargé de préparer la lutte armée. Le 4 novembre 1954, Ahmed Zabana lance une attaque contre la maison des gardes-forestiers avec pour objectif de récupérer des armes. Un gardien a été abattu. Une véritable chasse à l'homme a été lancée par les autorités françaises à la recherche des auteurs de cette opération.

Il faut être fier de moi

Une semaine après le déclenchement de la lutte armée, le 8 novembre, 1954, à l'issue d'une résistance héroïque, le chahid a été arrêté à Ghar Boudjelida, où il s'est réfugié avec une dizaine de moudjahidines. Il est aussitôt transféré et emprisonné à Oran. Le tribunal de la

même ville le condamnera à la peine capitale le 21 avril 1955. Toutes les demandes de grâce introduites ont été rejetées. De sa cellule à la prison de Barberousse, et avant l'heure fatidique, Ahmed Zabana écrit une lettre d'adieu à ses parents. Le message est également adressé au peuple algérien l'invitant à continuer la lutte armée et à résister contre l'occupant français jusqu'à l'indépendance. «S'il m'arrive quoi que ce soit, il ne faut pas croire que c'est fini, mourir pour la cause de Dieu, c'est la vie éternelle. Et mourir pour sa patrie, ce n'est qu'un devoir. Et votre devoir à vous, c'est d'avoir sacrifié l'être qui vous est le plus cher. Il ne faut pas me pleurer, au contraire, il faut être fier de moi», a-t-il écrit. Le chahid a été exécuté le 19 juin 1956. Sept minutes après, un autre chahid, Abdelkader Ferradj, subira, dans la même cour, le même sort. La machine à tuer a continué à fonctionner sans relâche durant cinq longues années. Ils seront au total 222 martyrs à être exécutés.

R. C.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA D'EL-OUED

N° FISCAL : 099039019000626.

N° : /D.R.E / 2020.

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des ressources en eau de la Wilaya d'EL-OUED, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales publié aux Quotidiens " El-Hayat " en date du 07/03/2020 et " L'Echo d'Algérie " en date du 07/03/2020, relatif à la :

* Protection et Management de clôture de Château d'eau 1500 m3 à commune d' EL MEGHAÏER.

* Management de clôture de Château d'eau 1000 m3 à commune de NAKHLA.

- que les lot cité ci- dessus est attribué provisoirement à l'Entreprise cité ci- dessous.

lots	Entreprise	Délais	Total d'évaluation d'offre technique	Montant après la correction (DA)
Protection et Management de clôture de Château d'eau 1500 m3 à commune d' EL MEGHAÏER.	Ets TERKI ABADI BAYADA W- EL-OUED N° FISCAL : 198639010474910	28 Jours	39	09.910.320.00
Management de clôture de Château d'eau 1000 m3 à commune de NAKHLA	EURL EL INSAF REALISATION ET SERVICES TIKSEBT W- EL-OUED N° FISCAL : 001839019008243	45 Jours	37.22	03.873.688.00

Les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service de l'administration et des moyens, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires contestant le choix opéré pourront introduire leur recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de El-oued dans les dix (10) jours à compter de la première date de la publication du présent avis dans quotidiens ou dans le BOMOP et ce, conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'Echo d'Algérie : 19/05/2020

Anep : 2030 000 637

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère des Travaux Publics et des Transports
Direction des Travaux Publics wilaya de Tindouf
NIF : 408015000037011

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2020

Intitulé de l'opération : Entretien des routes nationales exercice 2020
La direction des travaux publics de la wilaya de Tindouf, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour : fourniture et mise en œuvre de 565 km de signalisation horizontale sur :

- RN 50 du PK 545+000 au PK 690+000 (02 voie)
- RN 50 du PK 690+000 au PK 711+000 (02x02 voie)
- RN 50 du PK 711+000 au PK 1089+000 (02 voie)

Les entreprises intéressées par le présent avis et disposant de certificat qualification et classification professionnel activité principale Travaux Publics option signalisation routière catégorie une (I) et plus, ayant exécuté au moins un projet similaire justifier par une attestation de bonne exécution délivrer par des maîtres de l'ouvrage publiques concernés et ayant un moyen de chiffre d'affaire du trois (03) dernières années (2016-2017-2018) ou (2017-2018-2019) supérieurs à 30 000 000,00 DA justifiant par (C 20 ou bilans), peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tindouf - Bureau de Contentieux, réglementation et des marchés publics - Cité Ksabi - Tindouf

Les dossiers doivent comporter :

- 1) Déclaration de candidature (remplie, signée, cachetée et datée)
- 2) Déclaration de probité (remplie, signée, cachetée et datée)
- 3) Statut de l'entreprise (cas de société)
- 4) Documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5) Certificat de qualification et de classification professionnelle (catégorie une (I) et plus en activité principale Travaux Publics option signalisation routière), en cours de validité
- 6) Référence bancaire (certificat de solvabilité et domiciliation bancaire).
- 7) Moyens humains justifié par attestation d'affiliation CNAS, daté moins de trois (03) de la date d'ouverture des plis, et l'attestation de mises à jour CNAS de l'année courante et accompagné par des diplômes ou attestations de réussite.
- 8) Liste de matériels à affecter au projet (justifiés par cartes grises +(attestation d'assurances) en cours de validité, PV de l'huissier daté moins de 06mois à la date d'ouverture des plis).
- 9) Références professionnelles de l'entreprise (Les attestations de bonne exécution de projets similaires délivrées par les Maîtres d'ouvrages publiques concernés).
- 10) l'extrait du casier judiciaire en cours de validité.
- 11) Bilans fiscaux des trois (03) dernières années (2016-2017-2018) ou (2017-2018-2019) supérieurs visés par les services d'importations ou C20.
- 12) Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnalités morale de droit algérien 2018.
- 13) L'offre technique qui sera composée de :
- 14) Déclaration à souscrire (remplie, signée, cachetée et datée).
- 14) Présent cahier des charges (remplie, signée, cachetée et datée) ; portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 15) Le planning d'exécution détaillé des travaux.
- 16) Lettre de Soumission (remplie, signée, cachetée et datée).
- 17) définition des prix unitaires (signée, cachetée et datée).
- 18) Bordereau des prix unitaires (remplie, signée, cachetée et datée).
- 19) Devis quantitatif et estimatif (remplie, signée, cachetée et datée).

- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière » ; selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 06/2020

Fourniture et mise en œuvre de 565 km de signalisation horizontale sur :

- RN 50 du PK 545+000 au PK 690+000 (02 voie)
- RN 50 du PK 690+000 au PK 711+000 (02x02 voie)
- RN 50 du PK 711+000 au PK 1089+000 (02 voie)

- Les offres doivent être déposées auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tindouf - Bureau de Contentieux, réglementation et des marchés publics - Cité Ksabi - Tindouf
- La date de dépôt des offres est fixée au 21 ème jour de 08h00 à 14h00 à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux. Aucune offre ne sera réceptionnée avant ou après cette date
- Les soumissionnaires sont expressément invités d'assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu au siège de la : Direction des travaux publics de la Wilaya de Tindouf dans le jour même de dépôt des offres à (14h:30). Toutefois cette date est facilement reportée au premier jour ouvrable au cas où celle-ci coïncide avec les jours fériés ou des repos hebdomadaires légaux.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent onze (111) jours à compter de la date de dépôt des offres.

L'Echo d'Algérie : 19/05/2020

Anep : 2016 008 476



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

Urgences

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoisson : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Ait Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Air France : 021 98 04 04

Dépannages

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

Radios

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62



21h05 : Harry Potter et le prince de sang-mêlé

Dumbledore entraîne Harry Potter auprès d'un ancien confrère, prof des Potions magiques de Poudlard, lequel a pour élève un certain Tom Riddle, mordu de magie noire. De sombres secrets vont devoir être dévoilés...



21h00 : Cash investigation

Ce magazine d'investigation est un nouveau rendez-vous de l'information qui révélera notamment la face cachée des produits de grande consommation et les stratégies marketing des industriels...



22h00 : Le monde en face

Après la diffusion du documentaire "Recettes pour un monde meilleur: mieux manger pour changer le futur", Marina Carrère d'Encausse poursuit le débat avec ses invités. Alors que le système...



22h59 : Kepler (s)

À la suite d'une opération de police qui a mal tourné, Samuel Kepler, un flic à la santé mentale chancelante, est mis au vert au commissariat de Calais où il tente de se reconstruire avec sa femme Anne et leur fille Marion...



21h15 : 90' Enquêtes

Se garer en centre-ville est devenu quasi-impossible. L'objectif des municipalités est de chasser les voitures pour lutter contre la pollution, au profit des piétons et des vélos...



20h50 : Corée, une guerre sans fin *2020

En Corée du Nord, la méfiance anti-impérialiste contre l'Oncle Sam est toujours d'une virulente actualité, malgré les efforts apparents de Trump pour rapprocher les deux pays...



21h00 : Au coeur de l'enquête

Au Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus-Saint-Raphaël, c'est la course permanente, entre les urgences qui débordent et les sorties du Samu, les équipes de l'hôpital sont sous pression 24h sur 24. A Cagnes-sur-Mer,...



21h05 : Esprits criminels

Après le suicide d'un citoyen américain à Bogota, l'équipe de Jack Garrett est contactée par les autorités colombiennes pour se rendre sur place. L'homme est décédé dans une allée, située à l'arrière d'un hôtel...



21h05 : Das Reich - une division SS en France (Une division SS en France, Das Reich)

Le 6 juin 1944, le jour J. Pendant que les Alliés déferlent sur les plages de Normandie, la division blindée SS Das Reich, basée dans le sud ouest de la France, près de Montauban, remonte vers le nord...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : 049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : 035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : 035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : 0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : 032 11 89 02

- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

Corruption

On attend des actes concrets !

Dans une intervention sur FAF tv, ce lundi, le président Kheireddine Zetchi a réitéré sa volonté de lutter contre le fléau de la corruption qui ronge notre football depuis des décennies.

« Je réitère l'engagement et la volonté de l'instance fédérale à mettre tous les moyens pour lutter contre toutes les formes de corruption, un fléau qui affecte, malheureusement, le football national », a-t-il reconnu. Il faut dire qu'avec les changements que connaît le pays depuis la chute de l'ancien régime, l'opinion publique attend des actes concrets. Elle ne se contentera plus de discours creux et lénifiant destinés à la consommation générale, comme ce fut malheureusement le cas par le passé. L'enregistrement sonore impliquant le directeur général de l'ESS, Fahd Halfaia dans une sordide affaire de marchandage des matches, et largement diffusé sur les réseaux sociaux, est l'occasion propice pour rompre avec les pratiques du passé. A condition toutefois que les faits soient avérés. En tout état de cause, il est nécessaire de mettre toute la lumière sur cette affaire compromettante. Les instances sportives et par extension l'appareil judiciaire doivent s'en saisir et aller au bout de leurs investigations. L'opinion sportive en a marre de ces affaires de corruption qui ternissent l'image et la crédibilité de notre championnat. Combien de cas similaires ont été dissimulés, étouffés pour éviter les scandales

et d'autres complications. Il faut dire que par le passé tout le monde ou presque était complice : les politiques, les dirigeants du football. Tout cela au nom de la sacro-sainte paix sociale. Aujourd'hui, la pression est grande pour que ça change. Il ne faut surtout pas lâcher prise pour que personne ne se dérobe à ses responsabilités. La Ligue a déjà réagi en suspendant le dirigeant sétifien jusqu'à son audition, programmée hier au niveau de son siège. La Faf en fera de même comme l'a confirmé son président. « Le dossier sera traité par la commission d'éthique, une structure indépendante qui rendra son verdict en toute transparence et en toute responsabilité », a précisé Zetchi. Si la machine se met en marche, il n'y aura plus de marche-arrière. Mais le risque est que ce branle bas de combat ne retombe comme un soufflé, en classant l'affaire sans suite. L'impunité dont ont bénéficié d'anciens dirigeants véreux nous rappelle une triste réalité que même les preuves les plus tangibles, les plus évidentes n'ont pas ébranlée. Il y a des habitudes et des comportements qui ont la peau dure. Difficile de s'en défaire. Certains craignent que la boîte de Pandore ne soit ouverte. Les conséquences seront incommensurables. Mais il faudra bien qu'un jour la famille du



football lave enfin son linge sale, quitte à le faire sur la place publique. L'on ne peut pas continuer indéfiniment dans cette voie sinueuse et semée d'embûches. Il est temps de faire table rase du passé, mais il faut s'armer de beaucoup de cou-

rage pour pouvoir affronter un ordre établi et consenti par une majorité déviante. La lutte sera acharnée notamment dans les coulisses, mais c'est le prix à payer pour le changement.

Ali Nezlioui

Ligue 1 : USM Bel-Abbès

Belhocini annonce son départ à l'étranger

Le co-meilleur buteur du championnat de Ligue 1 de football, Iheb Belhocini, a indiqué, lundi, qu'il comptait quitter son club l'USM Bel-Abbès pour aller monnayer son talent à l'étranger la saison prochaine. « A priori, c'est ma dernière saison ici en Algérie. Si tout ira comme je le souhaite, je jouerai la saison prochaine dans un club étranger. Pour le moment, je ne peux pas dévoiler ma prochaine destination, d'autant que j'ai encore des engagements à honorer avec mon club en championnat et en Coupe d'Algérie », a déclaré le joueur de 23 ans. Révélation de la saison en cours, Belhocini, auteur de 10 buts en championnat, est convoité également par plusieurs formations locales. Le fait que son contrat avec le club de l'ouest du pays expire à l'issue de l'exercice en

cours, encourage les gros bras de l'élite à faire de lui leur principale cible en vue du mercato estival. « L'intérêt que m'accordent plusieurs équipes de l'élite m'honore au plus haut point, mais comme tout joueur ambitieux, je donne la priorité à mes contacts étrangers. Je veux vivre une nouvelle expérience qui me permettrait de progresser davantage », a-t-il expliqué. Le jeune attaquant de la formation de la « Mekerra » avait failli s'engager avec le champion de Qatar en titre, Al-Sadd où joue l'international algérien, Baghdad Bounedjah, lors du mercato hivernal, mais ce transfert est tombé à l'eau à la dernière minute pour des raisons administratives. Cette fois-ci, Belhocini déclare souhaiter atterrir dans un club européen, mais il laisse toutefois la porte ouverte à un éven-

tuel transfert vers un grand club dans la région du Golfe, a-t-il encore dit. En attendant, il nourrit de grandes ambitions pour contribuer à la réussite de son équipe, dont il est le capitaine, dans la course au maintien en Ligue 1, « tout en jouant à fond nos chances en coupe d'Algérie », a-t-il promis. L'USMBA, en bute à des problèmes financiers énormes, occupe la 12^e place au classement du championnat, à l'arrêt depuis un peu plus de deux mois à cause de la pandémie de coronavirus. Le club est aussi bien parti pour se qualifier aux demi-finales de la Coupe d'Algérie après sa nette victoire à domicile contre l'A.S Bou Saâda (3-0) lors des quarts de finale aller de l'épreuve populaire que les gars de Sidi Bel-Abbès ont remportée lors de la saison 2017-2018.

JS Kabylie

Mellal : « Le club souffre financièrement »

Invité de l'émission sportive « La troisième mi-temps » samedi sur la chaîne algérienne A3, le président de la Jeunesse Sportive de Kabylie, Cherif Mellal a tiré la sonnette d'alarme quant à la situation financière de son équipe. « Notre équipe souffre financièrement à l'instar des autres équipes de la Ligue 1. Il faut savoir que les sponsors n'ont pas été à la hauteur, ils n'ont pas été d'un grand apport pour nous à la JSK. On a reçu pratiquement aucun centime depuis plusieurs mois » a-t-il expliqué. Et de poursuivre, « Ajoutons à cela qu'on comptait beaucoup sur l'entrée d'argent des droits TV mais malheureusement, au jour d'aujourd'hui, on n'a rien reçu non plus ». Le premier responsable de la JSK a ajouté que « Même l'argent de notre participation à la Ligue des Champions africaine cette saison n'a pas été versé dans le compte de notre club, car la CAF a tardé pour le faire ».

Difaâ Hassani d'El Jadida

Abdelkader Amrani songe à démissionner

L'entraîneur algérien de la formation marocaine du Difaâ Hassani d'El Jadida, Abdelkader Amrani, menace de résilier son contrat avec son club si le confinement au Maroc perdure. En effet, Amrani qui s'est engagé en milieu de saison avec le DHJ se trouve depuis deux mois loin de son équipe et de ses joueurs, il est actuellement dans sa ville natale de Tlemcen. C'est pratiquement le même cas que celui du technicien tunisien Nabil Kouki, le coach de l'ES Setif qui est actuellement chez lui à Bedja en Tunisie. Amrani a annoncé qu'il serait compliqué pour lui de continuer sa mission si la situation sanitaire ne s'améliore pas et si le championnat est toujours suspendu au Maroc à cause du Covid-19.

Le technicien de 64 ans envisage de changer de cap, d'autant plus qu'il a reçu plusieurs offres de la part de clubs algériens, dont son ancien club, le CS Constantine. Notons que le contrat d'Amrani avec El Jadida expire le 30 juin 2022.

Paralympiques

L'élite nationale souhaite être regroupée dans un centre de préparation

Les athlètes d'élite du handisport algérien, qualifiés pour les Jeux Paralympiques (JP) de Tokyo, reportés à 2021, ont sollicité le secrétaire d'Etat chargé du Sport d'Elite, Noureddine Morceli, pour les aider dans leur préparation au rendez-vous nippon. Depuis la suspension de toutes les activités sportives en Algérie au mois de mars et le report d'une année des JP en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19) et les mesures de confinement décrétées dans le sillage, la préparation des athlètes d'élite du handisport a subi un coup d'arrêt. « Les athlètes d'élite du handisport sont dans une situation délicate. C'est vrai que chacun de nous essaye de maintenir la forme comme il le peut chez lui, mais le confinement risque de nous casser », a indiqué la vice-championne du monde de Longueur, Lynda Hamri, qui a été reçue par Morceli en tant que représentante des autres athlètes. À l'image de ses compatriotes, l'athlète Hamri, qualifiée pour la 3^e fois aux JP, a été « soulagée » pour le report des joutes paralympiques, afin d'avoir plus de temps de préparation et être prête au rendez-vous nippon. « Certes, avec le report des Jeux, on a assez de temps pour nous préparer. Mais on a peur que ces mesures de confinement, qui risquent de durer, nous portent préjudice et nous handicapent davantage », a expliqué Hamri au secrétaire d'Etat. Chaque athlète a tracé avec son entraîneur un programme de travail qui nécessite les moyens nécessaires, selon la même source : « Les athlètes d'athlétisme par exemple ont besoin d'une piste et ses couloirs. Nous, pour les

concours, notre travail se base sur un matériel spécifique (sautoirs et autres accessoires) ». Lynda Hamri a cité l'exemple des athlètes des Etats-Unis et d'Italie, pays les plus endeuillés au monde par le virus, aux côtés de la Grande-Bretagne. Cette situation a poussé leurs autorités sportives à regrouper l'élite dans des centres de préparation, dotés de tous les moyens nécessaires et exigés par la situation sanitaire, pour assurer une continuité dans le travail, en prévision des prochaines échéances. « C'est ce qu'on a demandé au secrétaire d'Etat chargé du Sport d'Elite et à travers lui, aux hautes autorités du pays, d'autant plus qu'on a des centres sportifs qui peuvent faire l'affaire », a-t-elle souligné. « La préparation pour les JP nécessite plusieurs mois, avec l'élaboration d'un programme de travail et de suivi technique et médical constant », a soutenu la médaillée de bronze des JP-2016. A l'image de ses coéquipiers, l'athlète est contrainte de refaire la préparation à zéro, en raison du report des Jeux d'une année. Néanmoins, Lynda Hamri s'est dit « soulagée » de sa rencontre avec Noureddine Morceli qui, selon ses propos, « a été très attentif » à nos doléances qui sont les mêmes pour tous les athlètes d'élite qualifiés aux JO et JP. « Morceli nous a rassurés d'une solution le plus tôt possible. En tant que connaisseur, il a reconnu qu'un confinement pour une courte période n'a pas d'influence sur la préparation des athlètes, mais quand ça s'éternise, ça pose problème », a conclu Hamri.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
	14°/25°	15°/29°	9°/21°	18°/31°	17°/31°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	03:49	12:44	16:34	19:52	21:33

Coronavirus

182 nouveaux cas, 118 guérisons et 7 décès en Algérie durant les dernières 24h

Cent-quatre-vingt-deux (182) cas confirmés au coronavirus, 118 guérisons et 7 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué lundi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Fourar a précisé, lors du point de presse quotidien sur le suivi de l'évolution de la pandémie, que le nombre des cas confirmés s'élève ainsi à 7201, celui des décès à 555, alors que le total des patients guéris passe à 3625. Les nouveaux cas de décès ont été recensés à Sétif (3 cas) et un cas dans chacune des wilayas d'Alger, Aïn Defla, Sidi Bel-Abbès et Béjaïa, alors que le total des cas confirmés est réparti sur les 48 wilayas du pays. Par tranches d'âge, les personnes âgées entre 25 et 60 ans représentent 57% du total des cas confirmés, alors que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 67% des cas de décès. Selon le même responsable, 18 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus, ce lundi,

tandis qu'Alger, Oran, Blida, Constantine et notamment Béchar figurent parmi les wilayas ayant enregistré le plus grand nombre de nouveaux cas durant ces dernières 24 heures, selon la même source. Fourar a indiqué, en outre, que le nombre de patients ayant bénéficié du traitement s'élevait à 12.002, dont 4950 cas confirmés selon des tests PCR et 7052 cas suspects selon les indications de l'imagerie et du scanner, alors que 25 patients sont actuellement en soins intensifs. Enfin, le même responsable a appelé, encore une fois, les citoyens à respecter scrupuleusement la distanciation sociale et les mesures de prévention, les exhortant à se conformer aux consignes, seules, selon lui, à même de contenir cette pandémie.



● Présidence

Le Président Tebboune préside une réunion avec les membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier après-midi, une réunion avec les membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus (Covid-19). La réunion s'est déroulée au siège de la présidence de la République en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, du ministre conseiller à la Communication, porte-parole officiel de la présidence de la République, Belaïd Mohand Oussaïd, du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, du ministre délégué chargé de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmad, et des membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus.

Mise au point de la présidence

La reprise des vols relève d'une «décision souveraine» du ressort exclusif des hautes autorités du pays

La présidence de la République a affirmé, hier, que les informations circulant ces derniers temps sur la reprise en juin des vols d'Air Algérie étaient des «rumeurs», soulignant que l'ouverture ou la fermeture de l'espace aérien relevait d'une «décision souveraine» du ressort exclusif des Hautes autorités du pays. Des rumeurs circulent ces derniers temps, selon lesquelles les vols commerciaux algériens reprendraient le mois prochain.

Il s'agit, en effet, de rumeurs infondées émanant de milieux encore otages de pratiques n'ayant plus lieu d'être dans l'Algérie nouvelle», précise un communiqué de la Présidence de la République. L'ouverture ou la fermeture de l'espace aérien aux vols relève d'une décision souveraine du ressort exclusif des hautes autorités du pays», ajoute le communiqué.

● DGSN

Une campagne nationale de don de sang lancée

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a organisé dimanche une campagne nationale de don de sang au profit des centres de transfusion sanguine. Le coup d'envoi de cette campagne, qui s'étalera du 17 au 19 mai, a été donné par le Directeur général de la sûreté nationale, Khelifa Ounissi, au niveau du centre médico-social Omar-Harraïg (ex-Villa Magnon) à Alger. Cette campagne, organisée en coordination avec l'Agence nationale du sang (ANS) et l'Union nationale des donneurs de sang, concernera l'ensemble des wilayas. L'objectif étant d'approvisionner les hôpitaux et les centres de transfusion sanguine en sang et ses dérivés, notamment en cette période marquée, cette année, par un manque de ce liquide vital au niveau de ces établissements, outre les mesures de confinement dû à la pandémie de coronavirus Covid-19. A cette occasion, la DGSN a mobilisé tous les moyens nécessaires pour réussir cette campagne, et en vue également d'accompagner les efforts déployés par les pouvoirs publics dans la lutte contre le Covid-19. Il est à rappeler que cette campagne est la 14^e du genre organisée par la DGSN. Les 3 dernières éditions ont permis, notamment, de collecter 35 000 poches de sang à partir de dons des éléments de la Sûreté nationale.

● Aïd El Fitr

La nuit du doute pour l'observation du croissant de Choual fixée au vendredi

La Commission nationale de l'observation du croissant lunaire informe l'ensemble des citoyens que la nuit du doute consacrée à l'observation du croissant lunaire du mois de Choual pour l'année 1441 de l'hégire a été fixée au vendredi prochain, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Une conférence consacrée à la nuit du doute sera organisée après la prière du Maghreb à Dar El Imam (El Mohammadia, Alger) et sera retransmise en direct par les médias audiovisuel. Le ministère des Affaires religieuses a renouvelé, à cet effet, le souhait que Dieu, Tout-Puissant, préserve l'Algérie et l'humanité toute entière contre la pandémie du nouveau coronavirus.

Covid-19

Soutenir la recherche scientifique pour endiguer le virus, au cœur du programme de l'émission «Fi Samim»

Le thème sur l'importance de soutenir la recherche scientifique et la créativité pour endiguer la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19) était au cœur de l'émission «Fi Samim» diffusée dimanche dernier via la station radio de la Sûreté nationale sur les ondes de la radio Chaîne 1. Ont été invités à cette émission, diffusée lundi à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant, D^r Mohamed Lotfi Mekhnache, créateur de la plateforme numérique du suivi de l'évolution du Covid-19 au niveau du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Zin El Abidine Boumelit, professeur à l'Université de Bab Ezzouar, Dr Bensassi Tayab, doyen à la faculté des sciences (université de M'sila) et le policier Adala Mourad relevant de la sûreté de Bordj Bou-arréridj

(inventeur du couloir de désinfection), indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). A cette occasion, le D^r Mekhnache a évoqué «les modalités de fonctionnement de la plate-forme numérique du suivi de la propagation du Covid-19 au ministère de la Santé et sa valeur ajoutée au secteur sanitaire de notre pays», faisant savoir que cette plateforme «pourrait être développé dans le souci de renforcer davantage le secteur sanitaire à l'avenir». De son côté, Boumelit a estimé que «depuis la propagation de la pandémie, le secteur de la Recherche scientifique a contribué grandement à surpasser cette crise sanitaire, notamment à travers la production de produits désinfectants et de certains équipements médicaux par les étudiants en vue de la

lutte contre cette pandémie».

Le D^r Bensai a souligné, quant à lui, que cette étape «a démontré que les intellectuels et leurs efforts étaient l'uns des facteurs importants contribuant à la lutte contre cette pandémie et ce à travers le renforcement du système scientifique perfectionné de notre pays et en Otirant profit dans le souci de surpasser cette crise. «Il a été évoqué, en outre, l'une des contributions des éléments de la police, à savoir le couloir de désinfection inventé par le policier, Adala Mourad, relevant de la sûreté de Bordj Bou-arréridj, une invention qui témoigne des acquis des éléments de la Sûreté nationale et de ses capacités permettant de sécuriser le citoyen, de préserver les biens et de s'acquitter des missions», conclut le communiqué de la DGSN.



L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com